

Le Livre Blanc du Parc naturel urbain de Strasbourg

Extension Robertsau – Conseil des Quinze

Cahier 1 - Travaux et propositions de l'atelier de projet

| 17 novembre 2017



Table des matières

I.	La méthode PNU.....	4
2.1	Co-construire un projet de territoire partagé : Le Parc Naturel Urbain (PNU)	4
	Une démarche originale et déjà mise en œuvre à Strasbourg : L'aventure du PNU ILL-Bruche	4
	Un nouveau PNU Pour les quartiers Robertsau - Conseil des XV	4
	Le contexte du projet.....	5
	Les objectifs initiaux de la démarche de PNU Nord	5
2.2	La méthode PNU.....	6
	A l'origine du projet, une proposition associative	6
	un état d'esprit constructif tout au long de la démarche.....	8
	Le déroulement de l'atelier de projet PNU Nord.....	8
	Le planning de la démarche PNU : de la production du Livre Blanc à la présentation en réunion publique	16
	Les moyens mis en œuvre pour l'atelier de projet	18
	Une volonté de transparence.....	18
II.	Perceptions initiales du territoire	20
2.1	Identification des forces et des faiblesses du territoire via un exercice cartographique de représentation initiale	20
	La présence de nature	20
	La richesse du patrimoine bâti.....	20
2.2	Enquête de perception menée auprès de 50 habitants.....	22
	Les enseignements communs aux deux quartiers	22
	Les spécificités propres à chaque quartier	23
2.3	Entretiens avec différents acteurs socio-économiques	24
	Les spécificités du territoire.....	24
	Un attachement au territoire et un tissu associatif dynamique	25
	Une forte pression d'aménagement	25
	Un habitat social isolé	25
	Autres faiblesses dénoncées lors des entretiens.....	25
III.	Valeurs et enjeux	27
IV.	Propositions d'actions de l'atelier de projet	29
4.1	Axe 1 - Préserver et valoriser un environnement patrimonial	31
	Chantier 1 : Protéger les espaces de nature et favoriser la biodiversité	31

Chantier 2 : Préserver et valoriser les berges, plans d'eau et cours d'eau	36
Chantier 3 : Conserver et faire connaître le patrimoine bâti	39
Chantier 4 : Faire découvrir le territoire (et transmettre ses valeurs).....	43
4.2 Axe 2 - Promouvoir un développement respectueux du territoire	50
Chantier 5 : Maîtrise de l'évolution urbaine	50
Chantier 6 : Circulation et partage de l'espace public	53
Chantier 7 : Agriculture urbaine et interface ville/nature	57
Chantier 8 : Vie économique « PNU compatible ».....	61
4.3 Axe 3 - Affirmer et faire vivre une identité partagée et une dynamique de territoire	66
Chantier 9 : Affirmer une identité commune, véhiculée par un nom et une signature spécifique PNU.....	66
Chantier 10 : Imaginer et expérimenter pour enrichir le lien social	70
Chantier 11 : Art et culture	73
Chantier 12 : Nouvelle gouvernance, communication, information, relais d'information.....	75
V. Enseignements et leviers.....	80
Conclusion	86
Remerciements	87

I. La méthode PNU

2.1 Co-construire un projet de territoire partagé : Le Parc Naturel Urbain (PNU)

La démarche de création ou d'extension d'un Parc naturel urbain s'inspire de celle utilisée pour la création et le renouvellement des chartes des Parcs naturels régionaux qui s'appuient sur les patrimoines naturels, architecturaux et paysagers de leurs territoires. Cette dynamique mise, avant tout, sur la confiance en la capacité des acteurs locaux, qu'ils soient institutionnels, associatifs, économiques, ou habitants à construire ensemble un projet de développement local et durable pour leur territoire en s'appuyant sur ses atouts patrimoniaux souvent méconnus.

L'« **Elaboration d'un Livre blanc** » est une partie de la démarche participative de création d'un Parc naturel urbain, menée, à Strasbourg, sous la forme d'un atelier de projet. Il s'agit pour les partenaires des territoires concernés, engagés dans la démarche, de répondre, collectivement, à la question ouverte suivante : « **Quelles orientations pour le Parc naturel urbain de ce territoire ?** ». Il rassemble ainsi, de manière construite et partagée, leurs attentes, besoins, désirs et rêves pour leur territoire.

UNE DEMARCHE ORIGINALE ET DEJA MISE EN ŒUVRE A STRASBOURG : L'AVENTURE DU PNU ILL-BRUCHE

Sur les quartiers Ouest (Koenigshoffen, la Montagne verte, Elsau), la démarche du PNU ILL BRUCHE a été initiée en 2010 et a fait l'objet d'un atelier de projet en 2011 ayant abouti à un Livre Blanc du PNU début 2012. Ce document a été d'abord traduit dans un programme d'actions en 2012, puis, en 2013, dans une charte multi acteurs, formalisée pour la période 2013–2016. Cette charte compte aujourd'hui 148 signataires dont 28 associations. La chronologie de la démarche est rappelée en annexe du cahier 2.

Elle a été engagée à la demande du Député M Armand JUNG et appuyée par des habitants et associations regroupés dans l'association PNU depuis 2008, initiée et présidée alors par M Denis MATTER. Ils ont ainsi dès le début appuyé ce projet et fédéré de nombreux partenaires autour de leur conviction sur ce projet. Conduite au début sous la responsabilité de Mme Françoise BUFFET, Adjointe au Maire, puis par M. Eric ELKOUBY, Adjoint au Maire et Député, le Parc naturel urbain de Strasbourg et son extension sont portés depuis septembre 2016 par Mme Christel KOHLER, Adjointe au Maire en charge de la Ville en nature et ville nourricière, Mme Martine JUNG, Conseillère municipale étant en charge spécifiquement du suivi du PNU Ill Bruche.

Cette dynamique territoriale qui met en œuvre, de manière participative, un projet de territoire partagé, sert maintenant de référence pour l'extension du PNU.

UN NOUVEAU PNU POUR LES QUARTIERS ROBERTSAU - CONSEIL DES XV

Sur les quartiers Nord de Strasbourg, Robertsau-Wacken et Conseil des XV, la démarche participative d'extension du Parc naturel urbain de Strasbourg a été initiée également à la demande de l'association PNU en lien avec les Adjoints de quartier concernés : Mme Nicole DREYER (Robertsau-Wacken) et M. Olivier BITZ (Conseil des XV). Les élus ont lancé la démarche lors d'une réunion publique le 27 mai 2015.

Celle-ci est à nouveau fortement soutenue par l'association PNU, présidée par M André EHRET, qui rassemble plusieurs associations locales, sur la Robertsau-Wacken et le Conseil des XV.

LE CONTEXTE DU PROJET

La démarche transversale de Parc naturel urbain mobilise un groupe d'acteurs du territoire dans la durée et permet de mener une démarche de fond sur le passé, le présent et le devenir d'un territoire donné.

Elle amène ainsi ses parties prenantes à être forces de proposition dans un contexte de « temps long ». En effet la temporalité des projets de développement, au cœur de la vie du territoire concerné est souvent de plusieurs années. Ainsi, il lui est difficile d'intervenir sur des projets ou des politiques publiques déjà bien engagés, mais elle favorise l'installation d'un cadre de travail et de relations de confiance qui peuvent lui permettre de dépasser les antagonismes, et d'enrichir les projets au fur et à mesure des opportunités.

C'est fort de cet état d'esprit que les participants ont su passer outre leurs éventuels différents ou divergences de point de vue sur certains projets en cours pour se concentrer ensemble sur ce qui pourrait être un avenir enviable pour le territoire.

LES OBJECTIFS INITIAUX DE LA DEMARCHE DE PNU NORD

- ✓ Réussir une mobilisation durable et collective des acteurs impliqués pour leur permettre d'orienter le devenir de leur territoire.
- ✓ Elargir la démarche aux personnes physiques et morales intéressées mais ne participant pas aux séances.
- ✓ Définir les fondamentaux du Parc naturel urbain pour ce territoire.
- ✓ Définir des orientations hiérarchisées pour le territoire.
- ✓ Concrétiser ces orientations par des propositions de chantiers ou d'actions hiérarchisées et spatialisées.
- ✓ Définir les conditions de poursuite de la dynamique engagée sur ce territoire.
- ✓ Mettre en place et développer les synergies avec les autres démarches, instances de gouvernance (Conseil de quartier, Conseils citoyens, autres ateliers...) et les autres politiques territoriales menées.

2.2 La méthode PNU

A L'ORIGINE DU PROJET, UNE PROPOSITION ASSOCIATIVE

Dans l'objectif d'être partie prenante de la réflexion autour de PNU et d'apporter des idées, l'association PNU a mené un important travail d'état des lieux du territoire, préambule au lancement concret de la démarche, présenté en mars 2015. Ce document, intitulé « Matrice générale de travail » avait pour vocation de donner un aperçu de différents sujets à aborder, des enjeux et potentialités liés au projet.

De ce document sont ressortis quatre grands thèmes et leurs problématiques associées, à savoir :

- ✓ « Un maillage de cours d'eau remarquables », en lien avec l'omniprésence de l'eau au travers des différents cours d'eau, canaux et points d'eau qui parcourent le territoire et la nécessité de préserver cette ressource vitale ;
- ✓ « Une nature dans la ville », idée centrale du futur PNU tant à travers la préservation de la biodiversité que des espaces verts et du maraichage ;
- ✓ « La nature, l'agriculture et les Woerths (prairies humides) aux portes de la ville » avec la question sous-jacente de l'interface entre ville et forêt ;
- ✓ « Le patrimoine bâti et le petit patrimoine », un recensement remarquable à valoriser.



Quelques pages de la Matrice générale de travail de 2014

<p>Association pour la promotion du Parc Naturel Urbain de Strasbourg</p>	 <p>parc naturel urbain de Strasbourg</p>	
<p>Les éléments en réflexion</p>		
<p>LA TRAME VERTE ET BLEUE</p>	<p>Les Cours d'eau</p>	L'III
		Le Muhlwasser
		Le Canal des Français
		Les bras d'eau de la forêt de la Roberstau
		Le bassin des remparts
		Le canal de la Mame au Rhin
		L'Aar
		Le Rhin et son contre-canal
	<p>Une nature dans la ville</p>	Les espaces maraichers et adjacents
		Le parc de l'Orangerie
		Les jardins familiaux
		Le Kaisersguth
		Le couloir vert du tram (extension à venir)
		Le lien à Pourtales au travers du futur aéro-quartier
		Les autres parcs et les espaces publics
<p>La nature et l'agriculture aux portes de la ville</p>	Campus impérial	
	La nature dans l'espace privé	
<p>LE PATRIMOINE</p>	<p>L'architecture et les éléments de mémoire</p>	L' espace d'interface entre la forêt de la Roberstau et la ville
		La forêt de la Roberstau
		Roberstau
Tivoli-Wacken		
Neustad		

Synthèse de l'approche initiale issue de la Matrice générale de travail

Association PNU

UN ETAT D'ESPRIT CONSTRUCTIF TOUT AU LONG DE LA DEMARCHE

Celui-ci repose sur 4 piliers fondamentaux, déterminés par la collectivité et identifiés comme des prérequis pour aboutir à une démarche collective engageante et de qualité :

- ✓ Un dialogue éthique : Ecoute de l'autre, partage, échange qui introduit du neuf, modifie les points de vue, au moins en partie. Chercher à comprendre l'autre en respectant sa position. Elargir ses champs de vision par des apports variés, des nouvelles compétences.
- ✓ Une démarche transparente : Les documents produits sont disponibles pour les participants et capitalisés pour un enrichissement continu de la vision sur le devenir possible des territoires.
- ✓ Une animation vivante, avec des méthodes participatives, au service de l'émergence de l'intelligence collective des participants, et de l'émergence d'attitudes contributives : le participant devient un peu plus acteur du territoire que simplement consommateur de service public.
- ✓ Une démarche ouverture à tous : La démarche PNU tente de rester ouverte à tous et à toutes les contributions d'où qu'elles viennent.

LE DEROULEMENT DE L'ATELIER DE PROJET PNU NORD

L'atelier de projet « PNU Nord » est une démarche de longue haleine, ouverte à toutes les personnes qui se reconnaissent dans ce projet et souhaitent prendre part à sa construction.

Il a débuté en mai 2015 et le présent **Livre blanc du PNU Nord**, qui en constitue la production finale, devrait être présenté au public à l'automne 2017. La traduction des propositions qu'il contient en actions concrètes dépendra ensuite de l'adhésion ou non des élus et de l'engagement de porteurs de projets pour les mener à bien. Celle-ci devrait débiter en 2018.

L'atelier de projet, entamé à l'occasion d'une réunion de présentation et de constitution du groupe de travail le 27 mai 2015, s'est articulé en deux grandes périodes successives.

La première période, dite **période d'immersion ou de définition d'un état des lieux partagé**, s'est déroulée selon deux approches complémentaires :

- ✓ **Un cycle de cinq séances thématiques** en salle du 29 juin 2015 au 23 février 2016 s'est achevé par une réunion plénière de bilan du diagnostic thématique le 22 mars 2016. Il a permis d'aborder les thématiques suivantes :

- 1/ Evolution urbaine au regard des patrimoines : 29 juin 2015
- 2/ L'eau dans tous ces états : 24 septembre 2015
- 3/ Agriculture, maraichage, jardinage : 19 novembre 2015
- 4/ Liaisons vertes, espaces de loisirs et biodiversité : 10 décembre 2015
- 5/ Evolution urbaine et nouveaux modes d'habiter : 23 février 2016

Chaque séance était préparée et animée par la Mission PNU et la Direction de Territoire, en lien avec d'autres services de la Ville concernés et l'association PNU. Des invités étaient choisis pour leur connaissance de la thématique ou leur regard d'expert. Des temps d'échange étaient intégrés à ces rencontres.

La séance bilan de mars 2016 a été l'occasion de revenir sur le chemin parcouru depuis le début de l'atelier (juin 2015) pour percevoir ce qu'il en ressort et de dresser des perspectives en vue de la nouvelle étape d'élaboration du Livre Blanc. L'objectif de cette période était de favoriser le partage, la connaissance du territoire et de ses forces vives et d'aboutir à la constitution d'une culture commune et partagée entre les membres de l'atelier.

- Commencer à s'appropriier le projet de PNU,
 - En appréhender la mesure et la portée,
 - S'immerger dans les différents thèmes,
 - Répondre aux diverses questions par l'apport d'éléments clés de compréhension.
 - Identifier les principales problématiques ressortant des échanges
- ✓ **Un cycle de onze balades (re)découverte du territoire**, entamé le 12 septembre 2015 et prolongée jusqu'au 19 juin 2017. Ces balades avaient pour objectif de croiser les regards des uns et des autres, sur le terrain, pour contribuer à l'élaboration du futur Livre blanc du Parc naturel urbain, mais aussi de favoriser l'émergence d'une identité commune entre les deux quartiers de la Robertsau et du Conseil des XV. Elles ont déjà permis aux participants de mieux s'approprier leur territoire, de partager ou confronter leurs regards sur le grand et le petit patrimoine, la nature, l'agriculture et les jardins, le paysage.



**Vue aérienne du secteur Cité Ungemach – Tivoli -Wacken
10^{ème} balade (re)découverte**



Flyers des onze balades (re)découverte

Dans un second temps, la **période de production du livre blanc** a permis de s'appuyer sur ce diagnostic partagé pour produire les propositions du Livre blanc et les transformer en actions concrètes. Elle s'est déclinée en cinq étapes :

- ✓ **Une étape de « cadrage » et d'approfondissement**, en trois séances les 30 novembre 2016, 12 janvier et 9 mars 2017, aura été l'occasion de :
 - Définir les valeurs portées par la démarche et partagées par ses membres,
 - Faire émerger les représentations initiales,
 - Identifier la perception des forces et faiblesses du territoire et les enjeux associés,
 - Articuler l'ensemble de ces fondamentaux selon un canevas qui a ensuite structuré l'étape de production de propositions autour de 3 questionnements majeurs et une déclinaison de « chantiers » associés.

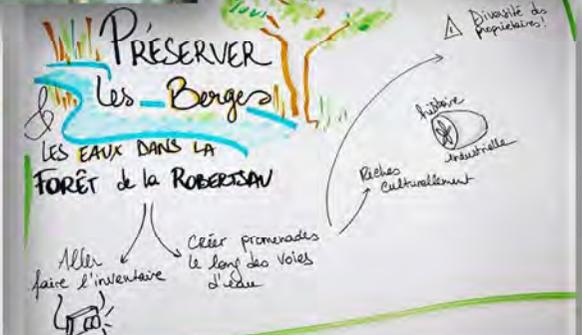
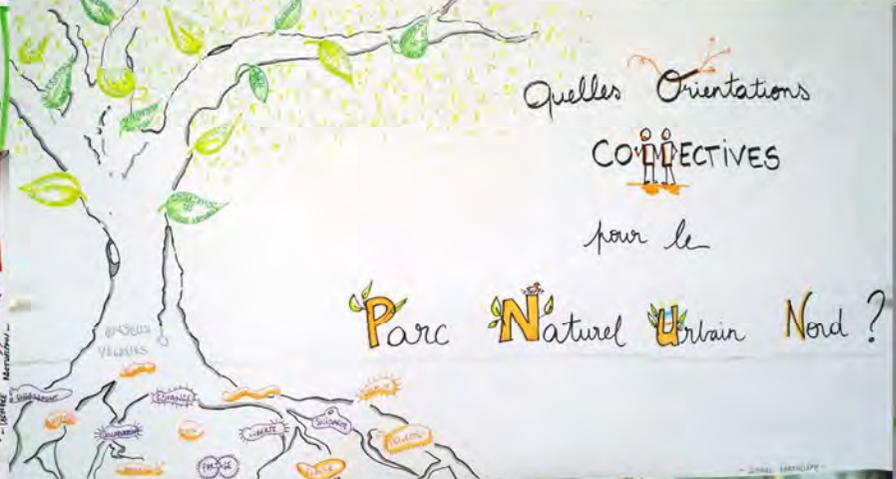
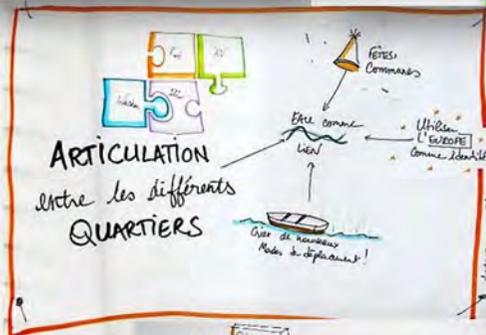
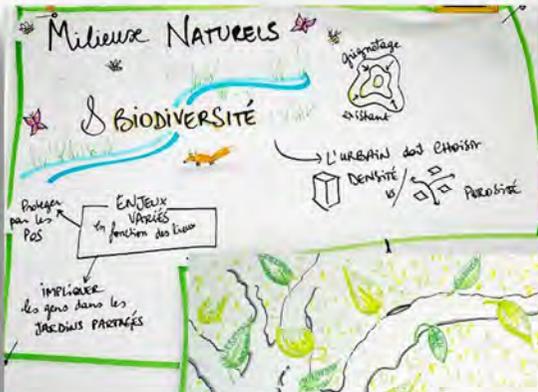


Séances d'approfondissement du 30/11/2016 – 12/01/2017

- ✓ **Une étape d'élargissement** s'est déclinée autour de plusieurs actions complémentaires destinées à informer, rencontrer et mobiliser le public le plus large et diversifié possible autour de l'atelier de projet. Elle a été l'occasion de :
 - Réaliser une enquête de perception auprès des riverains du territoire au cours du mois de février 2017,
 - Créer et animer une page Facebook « PNU Nord » depuis le 3 décembre 2016,
 - Organiser un « forum ouvert » au Pavillon Joséphine du Parc de l'Orangerie le 4 février 2017 autour de la question « Quelles orientations collectives pour le Parc Naturel Urbain Nord ? »,
 - Réaliser quinze entretiens auprès d'acteurs « socioprofessionnels » emblématiques du territoire (professionnels, commerçants, associatifs dans des domaines variés) pour compléter notre vision de celui-ci et préciser leurs visions, attentes et envies.



Figure 1 : Forum ouvert du 04/02/2017



Illustrations issues de la facilitation graphique du Forum ouvert

- ✓ **Une étape de production** des propositions, articulée autour de 3 séances (6 avril, 11 mai et 8 juin 2017) consacrées aux questionnements suivants :
 - Comment préserver et valoriser notre environnement patrimonial ?
 - Comment garantir un développement respectueux du territoire ?
 - Comment affirmer et faire vivre une identité partagée et une dynamique du territoire ?



Séance de production des propositions au CINE de Bussière le 08/06/2017

- ✓ **Une étape de rédaction du Livre blanc** dès juin 2017, avec une première version transmise aux contributeurs, puis une séance de relecture commune le 14 septembre 2017, et enfin une présentation du Livre blanc aux élus, par les membres de l'atelier.

L'ensemble des travaux et productions réalisés sont présentés dans la suite de ce cahier :

Partie 2. Synthèse des attentes exprimées et les enseignements de la phase d'élargissement

Partie 3. Valeurs et enjeux identifiés

Partie 4. Propositions formulées par l'atelier de projet et déclinées en axes prioritaires et chantiers thématiques

Partie 5. Principaux enseignements tirés de cette démarche et leviers potentiels à mobiliser

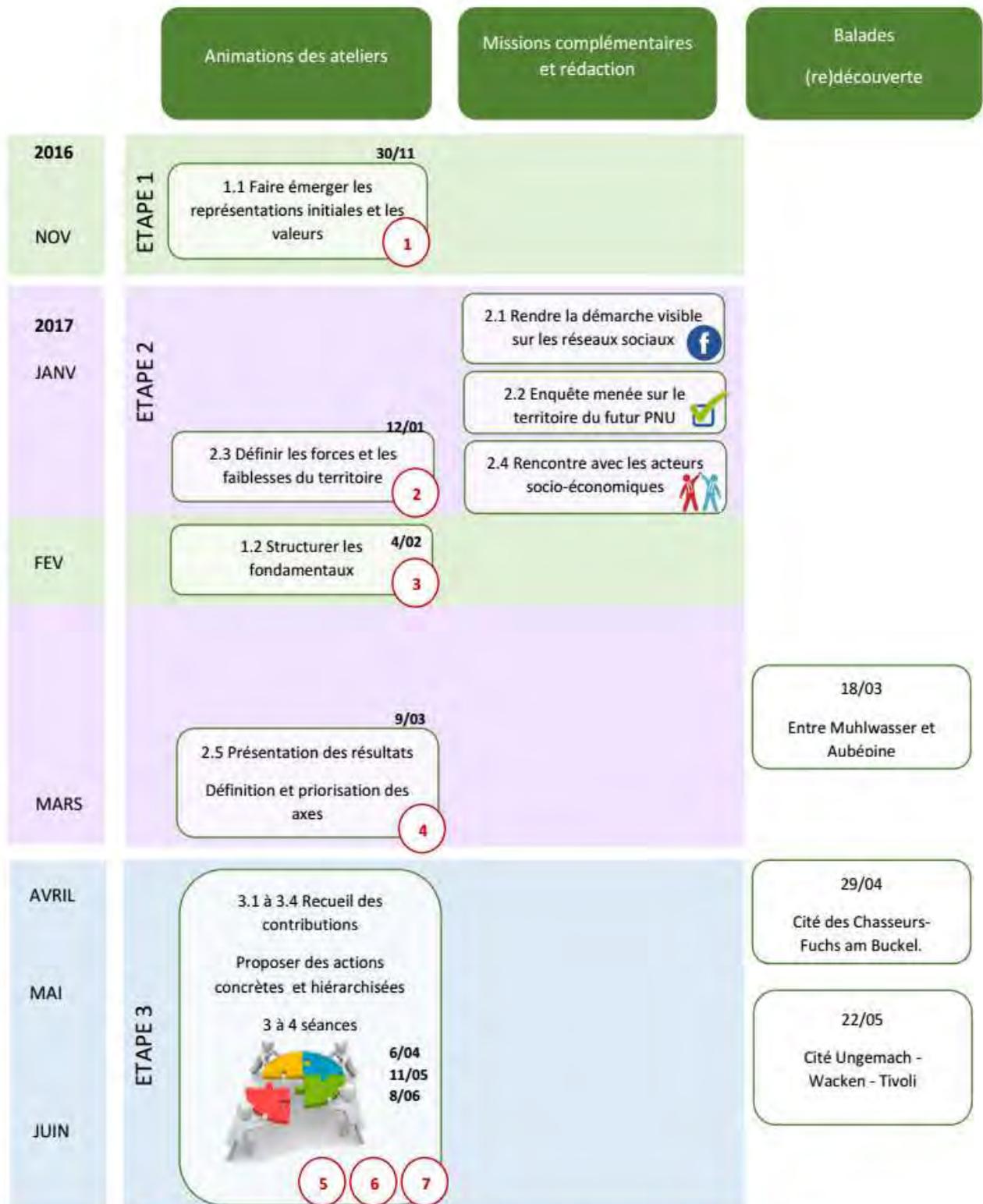
- ✓ **Enfin, une étape de transposition des propositions en programme d'actions** exploitera les travaux de l'atelier de projet. Celle-ci se déclinera en 4 phases :
 - Appropriation par les services de la collectivité de la matière produite (Livre blanc), échanges sur la faisabilité des actions et validation « technique » d'une partie de celles-ci au sein d'un programme d'actions,
 - Un retour aux élus pour valider ou pas les orientations et actions retenues dans ce programme d'actions (début 2018),
 - Un retour aux contributeurs et membres de l'atelier de projet,
 - Une réunion publique de restitution et de lancement de la phase opérationnelle (printemps 2018).

Ce travail permettra d'orienter les choix et de prioriser les actions concrètes à engager ou à programmer sur le territoire, par tous et notamment par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg.

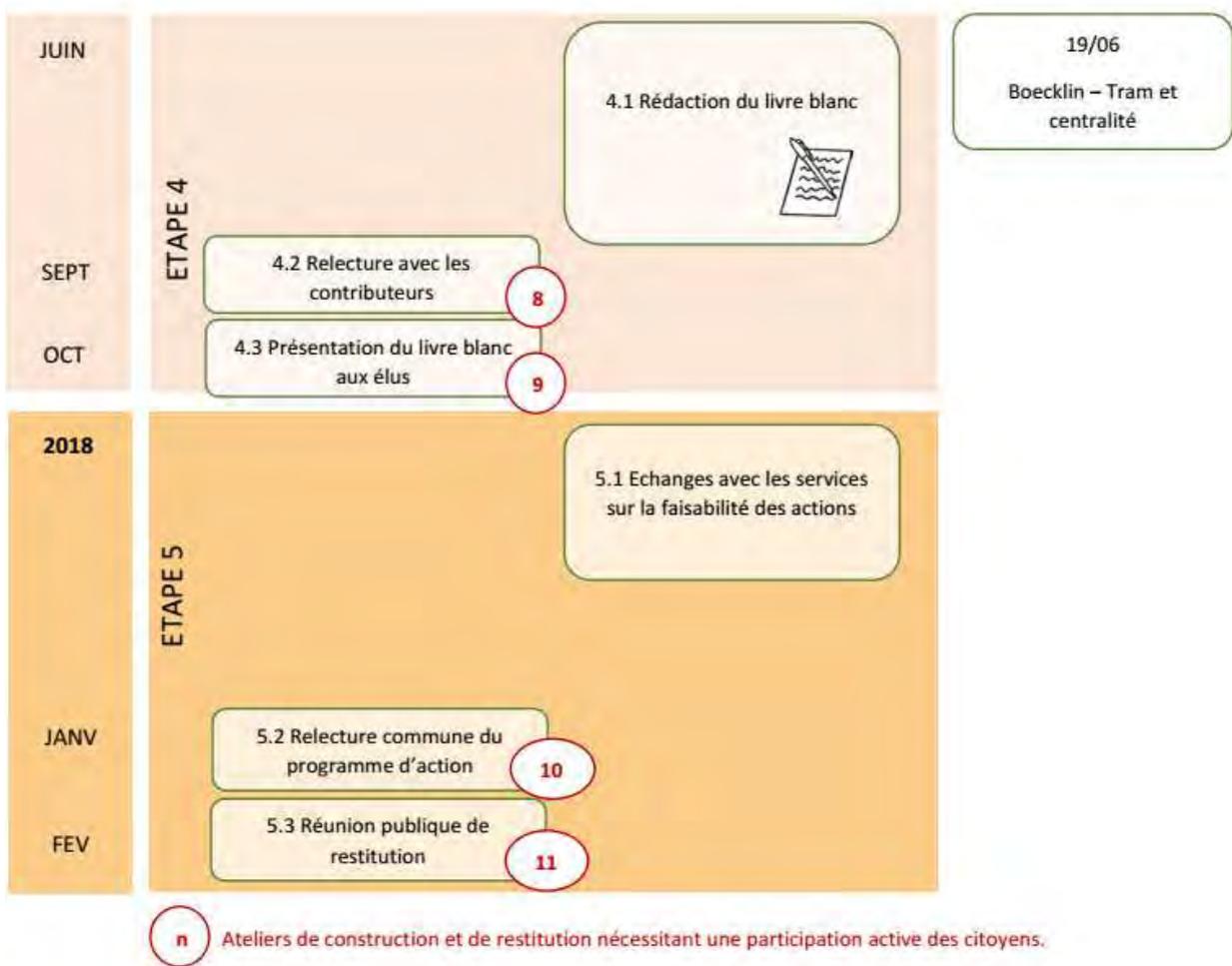
Un visuel récapitulatif des étapes et séances de la démarche, de la production du Livre blanc jusqu'à la restitution du programme d'actions du PNU en réunion publique est présenté pages suivantes.

- ✓ Dans la continuité de cette démarche, **une charte du PNU** sera ensuite rédigée, précisant les objectifs poursuivis, les valeurs partagées et les engagements pris par chaque signataire pour marquer son adhésion à ce projet de territoire.

LE PLANNING DE LA DEMARCHE PNU : DE LA PRODUCTION DU LIVRE BLANC A LA PRESENTATION EN REUNION PUBLIQUE



n Ateliers de construction et de restitution nécessitant une participation active des citoyens.



Planning de la démarche jusqu'au Programme d'actions

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR L'ATELIER DE PROJET

Au sein des services de la collectivité, la mission PNU (Service Projets urbains) assume le pilotage et le suivi du PNU ILL Bruche déjà existant et du PNU Nord en gestation. Elle travaille en lien étroit avec la Direction de territoire « Robertsau et Conseil des XV », et avec l'ensemble des services thématiques potentiellement concernés, les élus et l'association PNU à l'origine de la démarche.

Dans le cadre de l'atelier de projet PNU Nord, une équipe d'animateurs prestataires engagés par la Mission PNU s'est vu confier une mission de facilitation pour animer la démarche, de rédaction du Livre Blanc et d'animation des réunions publiques ultérieures.

Ainsi des moyens ont été mobilisés pour mener :

- ✓ 11 balades de (re)découverte,
- ✓ 6 séances « diagnostic » (thématiques et synthèse),
- ✓ 1 forum ouvert,
- ✓ 7 séances « livre blanc »,
- ✓ 4 séances de restitution du Livre blanc aux élus, relecture du programme d'action et présentation au grand public.

UNE VOLONTE DE TRANSPARENCE

Les comptes rendus produits suite aux séances en salle ont été mis à disposition des participants par le biais de l'outil de partage de documents collaboratif « Sharecan » <https://sharecan.strasbourg.eu/projets/pnu/>. Ils ont aussi régulièrement été mis à la disposition des participants en format papier.

Les rédacteurs se sont évertués à rester le plus fidèle possible à la teneur des échanges et la diversité des points de vue, sans jamais chercher à influencer ou orienter le débat.

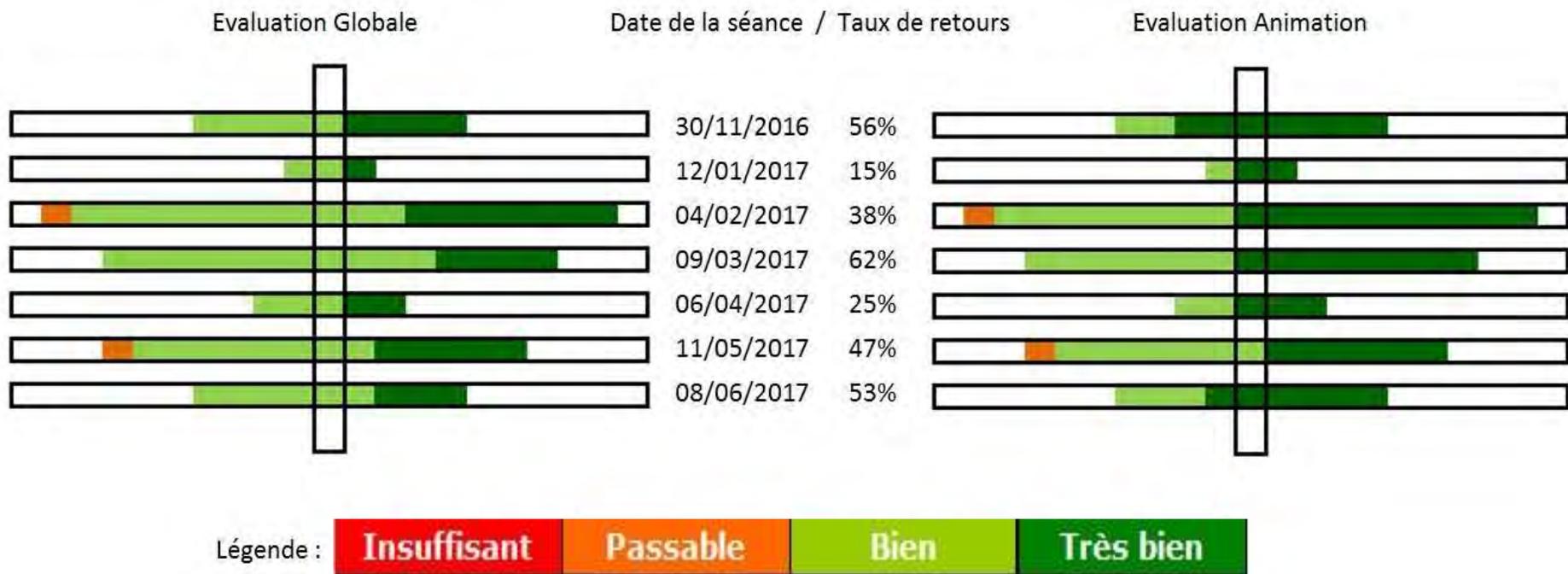
L'ensemble des documents produits sont repris dans les cahiers suivants du Livre blanc :

- ✓ Comptes rendus des séances de diagnostic dans le cahier 2,
- ✓ Flyers et informations sur les balades de (re)découverte dans le cahier 3,
- ✓ Comptes rendus des séances de production du Livre blanc dans le cahier 4
- ✓ Résultats des enquêtes, et bilan des objectifs atteints par la page Facebook « PNU Nord » dans le cahier 5.

La fin de chaque séance et de chaque ballade a instauré un rite d'évaluation à chaud par des formulaires mis à disposition des personnes présentes. Les synthèses des évaluations de chaque séance sont jointes aux différents cahiers. Elles ont permis des échanges complémentaires avec les animateurs, au-delà des échanges verbaux.

L'encadré met en évidence l'appréciation médiane obtenue par séance :

- ✓ bien en évaluation globale,
- ✓ bien à très bien en animation.



Synthèse des évaluations des 7 séances d'élaboration du Libre blanc

II. Perceptions initiales du territoire

2.1 Identification des forces et des faiblesses du territoire via un exercice cartographique de représentation initiale

Les participants à la séance de travail du 12 janvier 2017 se sont prêtés à un exercice de spatialisation des points forts et des points faibles de leur territoire. Ils ont identifié des zones faisant le plus souvent l'objet d'un consensus, qu'il soit positif ou négatif, et des zones à enjeux forts (cf. figure page 22).

LA PRESENCE DE NATURE

Du massif forestier de la Robertsau jusqu'à l'arrière de la cité de l'ILL, du parc de Pourtalès aux berges du Muhlwasser, du secteur situé entre les rues Mélanie et Kempf jusqu'à la ceinture verte de Strasbourg, toutes les formes de nature (forêt, lisières, haies, parcs, etc.) sont plébiscitées. Que la nature soit « domestiquée » (Orangerie, Bon Pasteur, jardins de l'Université) ou plus libre (proximité de la passerelle Ducrot, bords des canaux), elle constitue la principale force aux yeux des participants à cet exercice.

LA RICHESSE DU PATRIMOINE BATI

Les participants mettent en avant les qualités architecturales de nombreux bâtiments présents sur la Robertsau ou le Conseil des XV. Des résidences anciennes aux maisons alsaciennes, des sites historiques comme le Wasserzoll aux cités jardin Ungemach ou des Chasseurs, de certains édifices publics (ex : collège de la Robertsau) aux demeures de maraichers, les riverains sont conscients de la diversité et de la richesse du patrimoine bâti.

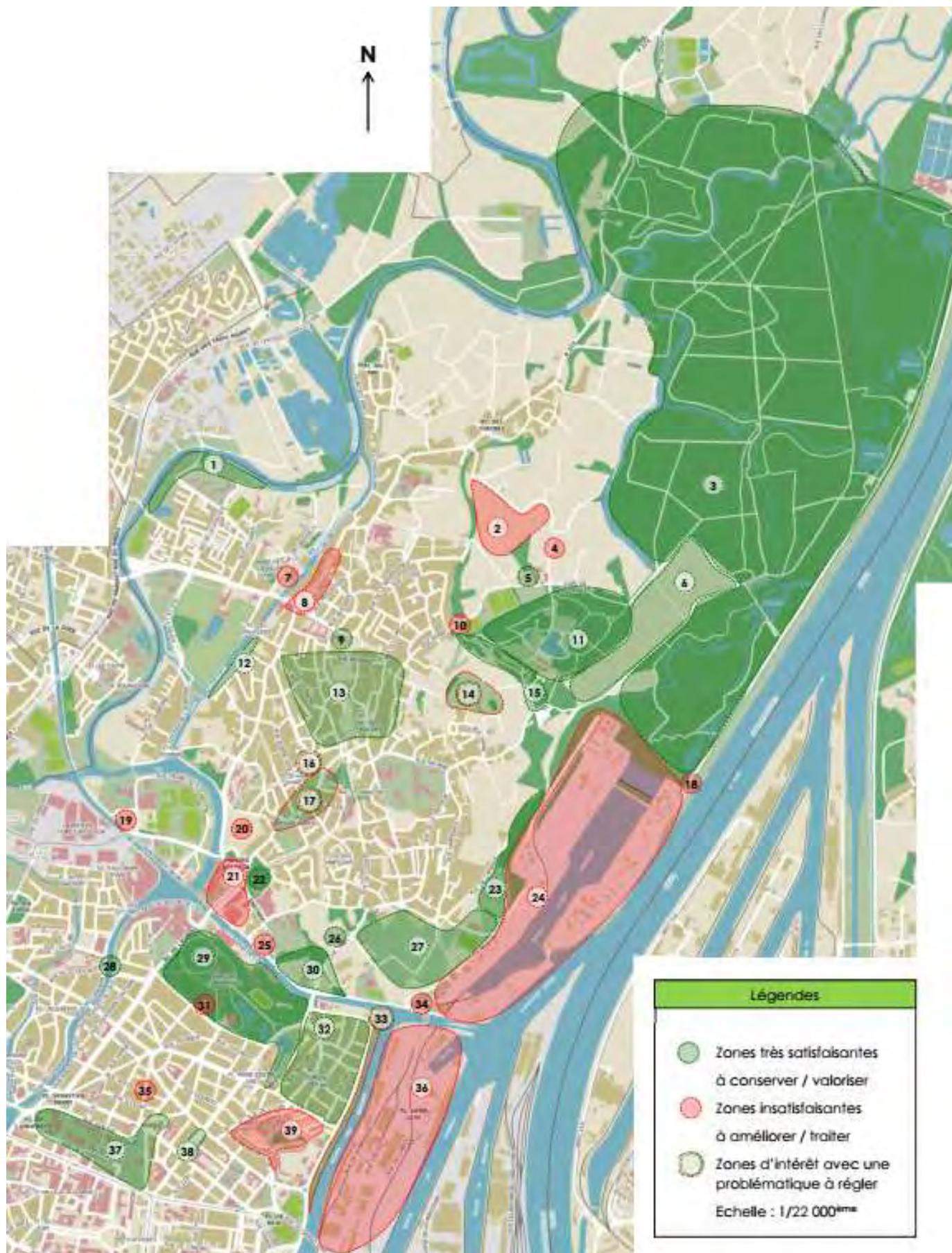
Des craintes sont exprimées sur la diminution des espaces de nature, du patrimoine bâti, et sur les nouvelles formes d'urbanisation.

Comme nous l'avons vu plus haut, les « ilots » de nature, véritables couloirs de déplacement pour la faune et espaces de respiration pour les hommes, sont perçues comme le premier atout du territoire. De ce fait, tout projet urbain venant « grignoter » ces espaces est mal perçu par les riverains. Aux yeux des participants, ces zones de biodiversité ne devraient pas être systématiquement sacrifiées. En revanche, certaines pratiques agricoles favorisant la biodiversité (ex : pâturage extensif, parcelle de maïs réhabilitée en prairie permanente, maraichage biologique, ...) sont très appréciées.

L'entrée de la Robertsau (en provenance du centre de Strasbourg) cristallise de nombreuses insatisfactions. Cette zone intermédiaire est jugée « saturée » par la circulation, le stationnement, le manque de sécurité pour les piétons et les cyclistes.

La perte du Foyer St Louis est perçue comme un coup porté au cœur de la Robertsau. Les participants font également part de leurs craintes de perdre l'âme du quartier face à une trop grande hétérogénéité architecturale ou une standardisation des bâtiments modernes.

Enfin, un certain nombre de secteurs font l'unanimité contre eux : carrefour entre la rue de l'ILL et la route de la Wantzenau, construction du consulat de Turquie, risques et nuisances liés à la présence du port au pétrole, etc.



Représentation spatialisée des forces/faiblesses du territoire Séance cartographique du 12/01/2017

2.3 Entretiens avec différents acteurs socio-économiques

LES SPECIFICITES DU TERRITOIRE

Les personnes rencontrées s'accordent toutes pour mettre en avant la qualité de vie sur les quartiers concernés et un bon niveau de sécurité. Un autre point est repris par une majorité de répondants : l'association permanente de la terre et de l'eau et l'omniprésence de celle-ci sur le territoire.

Ils évoquent aussi un territoire cosmopolite, avec une très grande diversité d'habitats, de publics et de cultures. Il existe une alternance de zones pavillonnaires aisées ou d'immeubles cossus et de résidences plus populaires. La majorité des acteurs rencontrés parlent à ce sujet de proximité entre habitat vertical et horizontal.

Néanmoins, certains déplorent que les seules véritables zones de rencontre soient les établissements scolaires (écoles maternelles et primaires). Chaque îlot ou type d'habitats ayant le plus souvent ses habitudes propres et ses commerces.

Le quartier du Conseil des XV apparaît comme plus homogène que celui de la Robertsau perçu comme un ensemble de « micro- quartiers » (centre historique, Cité de l'III, nouveaux habitats). Cependant, la Robertsau demeure associée à une « ambiance de village » très prisée des riverains.

Le maraichage est encore évoqué comme une activité ancrée et associée à ce quartier.

Ses forces

Un territoire « vert » et au patrimoine riche

Il s'agit tout d'abord d'un territoire très vaste, très « vert » et possédant un riche patrimoine. La présence de nombreux espaces verts et de nature (Orangerie, Pourtalès, forêt) constitue à leurs yeux un atout indéniable.

La forêt et ses cours d'eau sont des trésors de nature et de biodiversité.

Les acteurs rencontrés apprécient le calme, l'ambiance et le cadre de vie et/ou de travail.

La proximité des institutions européennes, du Rhin et de l'Allemagne est aussi citée comme une force pour le territoire. La création du lieu d'Europe et la présence de nombreux artistes sont également appréciées.

UN ATTACHEMENT AU TERRITOIRE ET UN TISSU ASSOCIATIF DYNAMIQUE

Les riverains de la Robertsau et du conseil des XV aiment tout particulièrement leurs quartiers. Il s'agit pour les acteurs socio-économiques de publics curieux, fiers de leur territoire et attachés à leur patrimoine (même si tous n'ont pas conscience de sa richesse). Preuve en est, la diversité du tissu associatif sur ce territoire. Des habitants s'impliquent dans la vie de leur quartier, soucieux de préserver une tradition du bien vivre ensemble.

Si certains parlent de situation un peu excentrée, mais contrebalancée par un cadre exceptionnel. Le réseau de pistes cyclables est plébiscité par les acteurs interrogés.

Ses faiblesses

UNE FORTE PRESSION D'AMENAGEMENT

L'urbanisation souvent qualifiée d'« anarchique » du quartier agace bon nombre d'acteurs rencontrés. La construction de l'ambassade de Turquie (« dans un endroit inadapté ») et l'absence de concertation sonnent comme un symbole.

Par ailleurs, la Robertsau et le conseil des XV sont des quartiers très prisés. Par conséquent le coût de l'immobilier est très élevé et il est difficile de s'y installer.

UN HABITAT SOCIAL ISOLE

La Cité de l'III est isolée du reste de la Robertsau. Les populations de ces deux secteurs se rencontrent difficilement. Il existe une forme de fracture. Certains évoquent le « manque de curiosité » des habitants de la cité de l'III, quand d'autres parleront d'une forme de mise à l'écart.

Une autre scission est dénoncée, entre l'habitat moderne et les maisons plus anciennes du cœur historique. Certains perçoivent une forme de non-intégration des habitats sociaux. La tolérance est parfois difficile entre ces différents publics. Certains considèrent qu'il n'y a pas de véritable mixité. Le territoire est composé -à leurs yeux- de mondes, de personnes et d'architectures différentes qui se juxtaposent sans se mêler.

AUTRES FAIBLESSES DENONCEES LORS DES ENTRETIENS

Des représentants associatifs sont demandeurs de plus de contacts avec les élus et certains espèrent une amélioration du dialogue avec eux.

En matière de déplacements, l'arrivée du tram est attendue avec impatience, afin de faciliter des déplacements rendus difficiles à certaines heures.

Si la population du territoire est vieillissante, les acteurs rencontrés nous rappellent que la jeunesse a un véritable rôle à jouer.

Certains acteurs expriment un déficit en terme de signalétique, afin de mieux identifier les lieux de promenade, les espaces emblématiques ou les espaces de vente de producteurs locaux.

Enfin, certaines personnes font le constat d'un afflux de visiteurs à l'Orangerie qui ne profite pas au quartier du Conseil des XV.



Parc de l'Orangerie

III. Valeurs et enjeux

Lors de la séance du 30 novembre 2016, deux temps de travail successifs ont été proposés aux participants afin :

- ✓ de définir quelles sont pour eux les valeurs essentielles que le PNU devra porter,
- ✓ et d'identifier les principaux enjeux inhérents au PNU.

Les valeurs « peuvent être définies comme des grands principes moraux servant de repères aux individus dans la conduite de leur vie sociale. Elles sont interdépendantes et constituées en système. Aux valeurs sont attachées des règles de comportement social dont la transgression peut être sanctionnée »

Chaque participant a donc été invité à restituer par écrit des mots clés pour les valeurs qui leur paraissaient essentielles, et des idées sous forme de phrase courte pour les enjeux.

Enjeux

« Ce que l'on peut gagner (ou perdre) dans une entreprise quelconque »

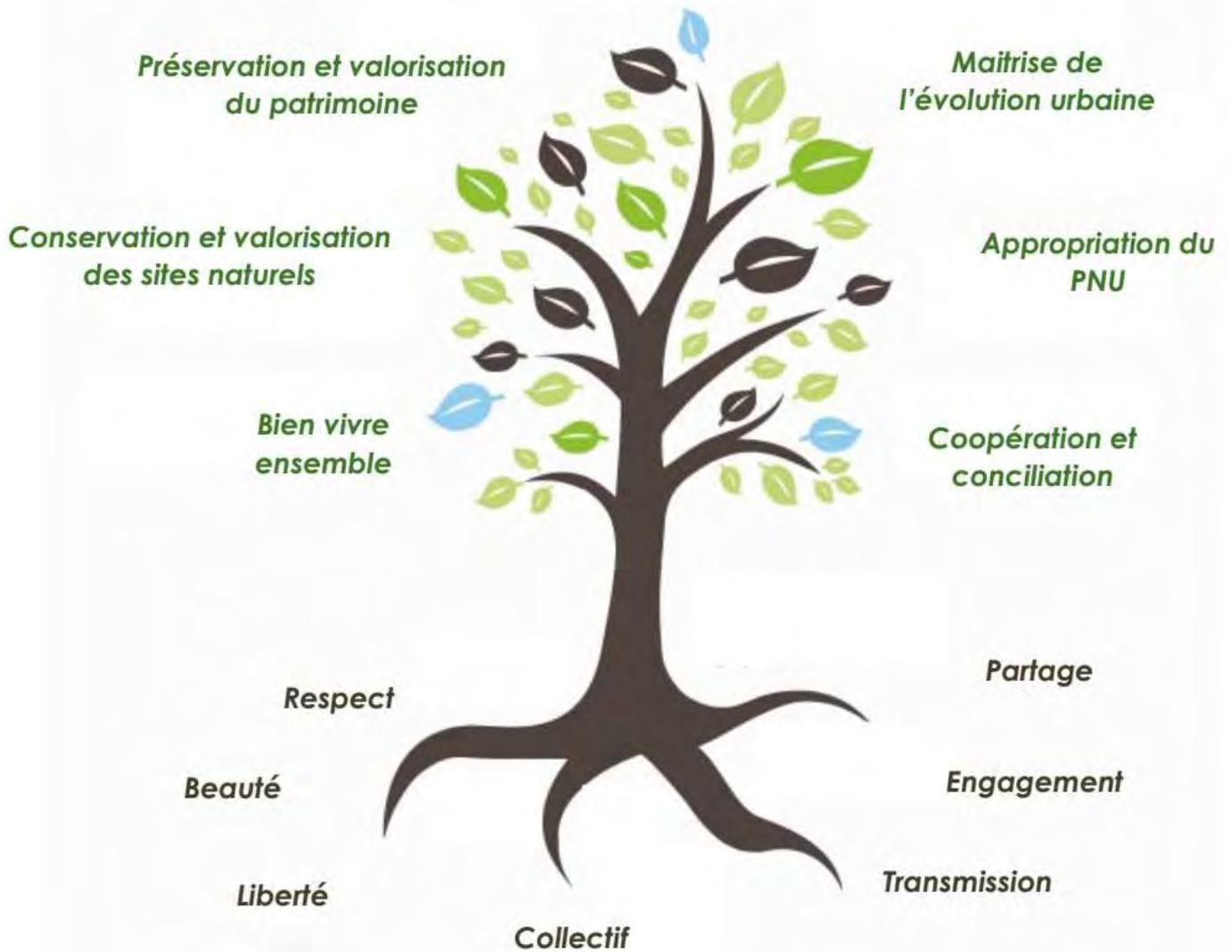
Les animateurs ont ensuite retranscrit les résultats. Pour faciliter la lisibilité du document final, des regroupements d'idées ont été effectués.

Lors de la séance de travail du 9 mars 2017, quelques termes et intitulés ont été débattus, afin que le rendu final corresponde le plus possible aux attentes et idées de chacun.

Ce travail a permis d'aboutir à la définition d'un socle commun au groupe atelier de projet.

Ainsi, un « arbre des valeurs et enjeux du PNU » a vu le jour, afin de matérialiser visuellement cette réflexion, de la rendre accessible au plus grand nombre et d'illustrer la démarche.

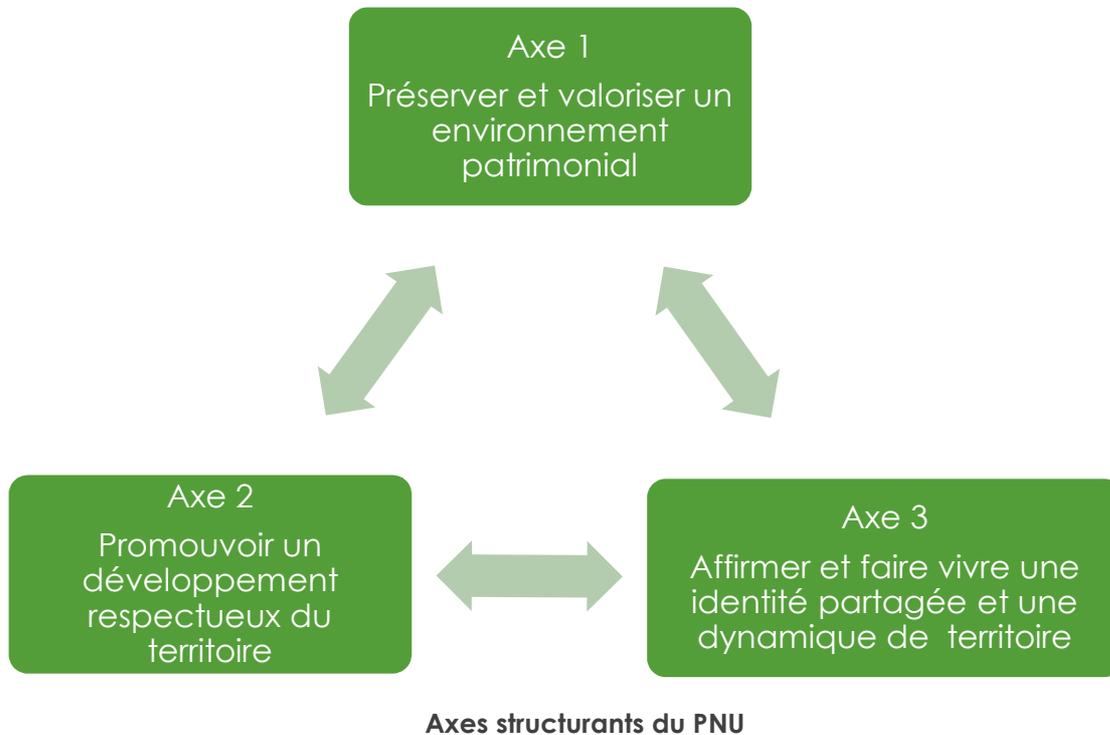
- ✓ Les valeurs sont ainsi représentées par les racines de l'arbre, grâce auxquelles le PNU puise sa force et s'ancre dans son territoire ;
- ✓ Les enjeux sont symbolisés par les branches charpentières, véritable architecture et squelette du projet.



Arbre des valeurs et enjeux du PNU

IV. Propositions d'actions de l'atelier de projet

Le travail mené de janvier à mars 2017, a permis de confirmer trois grands axes structurants du Livre blanc.



Sont venus s'y adjoindre 12 chantiers thématiques, identifiés par les participants tout au long de la démarche. L'illustration ci-dessous présente ainsi l'architecture du Livre Blanc du PNU Nord sous la forme de 3 axes structurants et de 4 chantiers par axe (Fig 9).

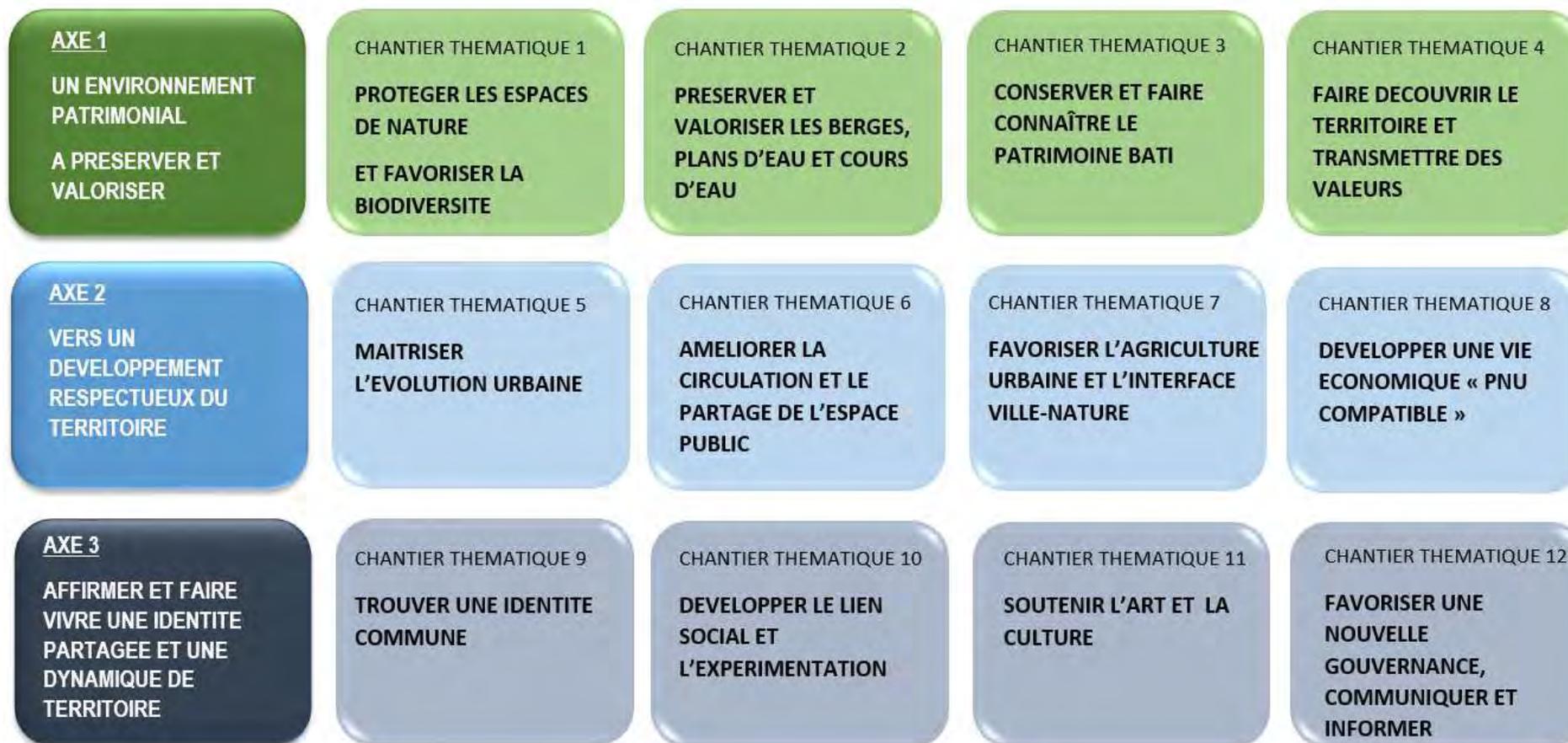
Les chantiers eux-mêmes sont détaillés dans les pages suivantes en de multiples propositions d'actions. Ils rassemblent au total près de 168 propositions différentes et originales.

Les propositions désignées prioritaires ou emblématiques par les participants lors de la séance du 14/09/2017, sont marquées de une ou plusieurs *.

La synthèse de ces choix est présentée sur une page à la fin de chaque axe, p 49, 65, 79.

Remarque : Pour faciliter la traçabilité de l'origine de chaque proposition, un "code", indiquant à quelle occasion celle-ci a été formulée figure à côté de chacune d'elle.

- Matrice PNU = **Mat PNU**
- Entretiens = **Ent**
- Forum Ouvert = **FO** (+ précision relative au numéro de l'atelier correspondant)
- Séances thématiques = **ST** (+ date de la séance "mois/année")
- Séances de production du Livre blanc = **SP** (+ date de la séance "mois/année")



Architecture des 3 axes prioritaires et des 12 chantiers thématiques

4.1 Axe 1 - Préserver et valoriser un environnement patrimonial

CHANTIER 1 : PROTÉGER LES ESPACES DE NATURE ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

LES OBJECTIFS DU CHANTIER

Connaitre, préserver, restaurer et valoriser la biodiversité du territoire

PROPOSITIONS

PRESERVER

Proposition 1

Faire du PNU un levier de matérialisation de la trame verte et bleue et des liaisons vertes (SP 04/17)

- ✓ Sensibiliser les urbanistes sur ces sujets, par exemple à l'aide d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) issue du livre blanc. Celle-ci rassemblerait les orientations pour les projets d'aménageurs-promoteurs privés comme publics. Ex : Quels sont les lieux où les liens biodiversité sont les plus forts, où les connexions manquent et/ou menacent de disparaître ?
- ✓ Faire du Plan Local d'Urbanisme (PLU) un outil de préservation de la biodiversité, et analyser systématiquement les impacts des projets avant leur mise en place (At4 – FO).
- ✓ Améliorer les continuités le long des berges, par exemple entre la promenade Aubépine et l'île aux oiseaux – mesure compensatoire de la construction de l'Immeuble du Parlement Européen Louise WEISS- (CR Séance thématique « Liaisons vertes, Espaces de loisirs et biodiversité » décembre 2015)
- ✓ Utiliser et valoriser les espaces verts comme liens entre les différents espaces du territoire (CR « Bilan des séances thématiques » mars 2016)

Proposition 2 *

Mettre en place un véritable « dialogue environnemental » entre associations et collectivité en matière de préservation de la biodiversité dans les projets urbains en particulier (At4 – FO). (Ce dialogue est prévu dans la loi)

Proposition 3

Préserver en priorité les espaces naturels de lisière entre forêt et ville (At4 – FO)

Proposition 4 **

Proposer un moratoire sur la consommation des espaces naturels (Robertsau en particulier – At9 – FO)

- Cette proposition se veut la concrétisation d'une demande formulée par Alsace Nature lors d'un forum en 2013 (ou en 2014) en faveur d'un moratoire sur la consommation des espaces naturels à l'échelle de la région.

Proposition 5

Adapter les règles d'urbanisme afin de concilier limites de propriété (clôtures) et déplacements de la petite faune (SP 04/17)

Proposition 6*

Laisser la végétation spontanée s'exprimer (SP 04/17)

- ✓ Pratiquer la fauche tardive sur la majorité des berges
- ✓ Accepter de créer des zones en friche

En premier lieu, le long de la nouvelle ligne de Tram. Nul besoin d'ensemencer les espaces situés de part et d'autre de la voie. Les prairies de fauche et haies champêtres.

Proposition 7

Réaliser l'inventaire des zones de silence et autres espaces de respiration. Ex : petits bois quai du Doernelbrück. Repérer et conserver les espaces où le bruit est étouffé par la végétation (SP 04/17)

Proposition 8

Travailler sur la diminution ou la suppression de l'éclairage nocturne (SP 04/17)

RESTAURER

Proposition 9

Améliorer encore la qualité des espaces verts (SP 04/17)

- ✓ L'objectif est d'améliorer les milieux de nature ordinaire et d'offrir davantage de refuge à la petite faune, y compris au sein d'espaces « récréatifs ».
- ✓ Faire du parc Sforza un espace réservoir de biodiversité, ouvert au public essentiellement pour des visites thématiques, sur des chemins bien définis, et accompagnées par des associations naturalistes. (ST 12/15)

Proposition 10*

Engager un travail autour des haies vives (SP 04/17) :

- ✓ Inciter les gens à planter des haies champêtres en lieu et place de clôtures opaques.
- ✓ Organiser une concertation avec les agriculteurs pour définir des zones à replanter (SP 05/17)
- ✓ Projet de haies de protection du jardin associatif des Joncs-Chasseurs

Proposition 11

Créer une « réserve pour la faune », via une coulée verte en lieu et place ou en parallèle de l'agro-quartier (SP 04/17)

- La zone évoquée pour la construction de l'agro-quartier est riche en bosquets et en noues. Si ce quartier voit le jour, il ne devra pas occuper les zones les plus favorables à la nature. En effet, un espace de nature ordinaire sera toujours plus intéressant qu'un espace vert de compensation.

Proposition 12

Garantir la conservation de certains espaces naturels emblématiques du territoire (SP 09/17)

- Le milieu naturel situé près de la Clinique Ste-Anne (prévu pour l'extension future du lotissement Ste-Anne) en tant que « réserve de faune » en lien avec la forêt.
- Les espaces boisés Chemin Goeb, rue de la Carpe Haute, rue de la Cigale et d'une manière générale, ceux de la ceinture verte constituent des réserves de faune complémentaires, aussi en lien avec la forêt pour certaines espèces.
- Les espaces et jardins familiaux de la rue de la Fourmi constituent aussi une entité naturelle assez variée : les bosquets (boisement de saules près du transformateur électrique, haie de ronces dans le champ près du club de tennis) ajoutent de la richesse écologique.

Proposition 13 ***

Poursuivre les travaux de déminéralisation. Ex : végétalisation au boulevard d'Anvers, lors de la réfection des trottoirs (SP 04/17)

Proposition 14 **

Proposer le quartier du conseil des XV comme quartier pilote (d'expérimentation) pour l'opération « Strasbourg ça pousse » (SP 04/17)

- Développer la plantation de plantes grimpantes en façade en tant que milieu urbain dense – cf. projet « Strasbourg ça pousse » (ST 12/15).
- Végétaliser les toitures notamment en cœur d'îlot.

Proposition 15

Mettre en œuvre sur le territoire des mesures compensatoires pour des espaces de nature détruits (SP 09/17)

- La destruction du bois du Wacken suite à la construction de l'école européenne ;
- La destruction du « Waeldel », entre 1996 et 2012, qui se trouvait entre la rue de la Baronne d'Oberkirch et la rue de la Lamproie ;
- Les emprises du consulat de Turquie, du Secrétariat du Conseil de l'Europe, du consulat de Chine ;
- La destruction du boisement de saules pour l'extension récente du transformateur électrique (+1 269 m²).

SENSIBILISER / VALORISER

Ces propositions pourraient intéresser les structures ressources localisées sur le territoire : le Musée zoologique, le Jardin botanique, l'université, le CINE de Bussierre, et le service Espaces verts et de Nature de la Ville de Strasbourg.

Proposition 16

Inciter les habitants à s'investir sur la matérialisation de la trame verte (ou tissu naturel urbain) y compris sur l'espace privé. Pour ce faire, il apparaît nécessaire de faire connaître les démarches en cours (ex : « Strasbourg ça pousse », « Kill the thuya ») (SP 04/17)

Proposition 17 *

Concevoir un projet de terrain de jeux « végétal », équivalent à celui de Koenigshoffen sur le conseil des XV et/ou à la Robertsau (SP 04/17)

Proposition 18

Mieux diffuser les informations sur le déplacement de la petite faune en ville (SP 04/17)

Proposition 19

Proposer des diagnostics sur certains espaces à fort potentiel, afin d'inviter le particulier à modifier ses clôtures (ex : passage petite faune). La cité jardin du Conseil des XV est perçue comme un bon terrain d'expérimentation (SP 04/17).

Proposition 20*

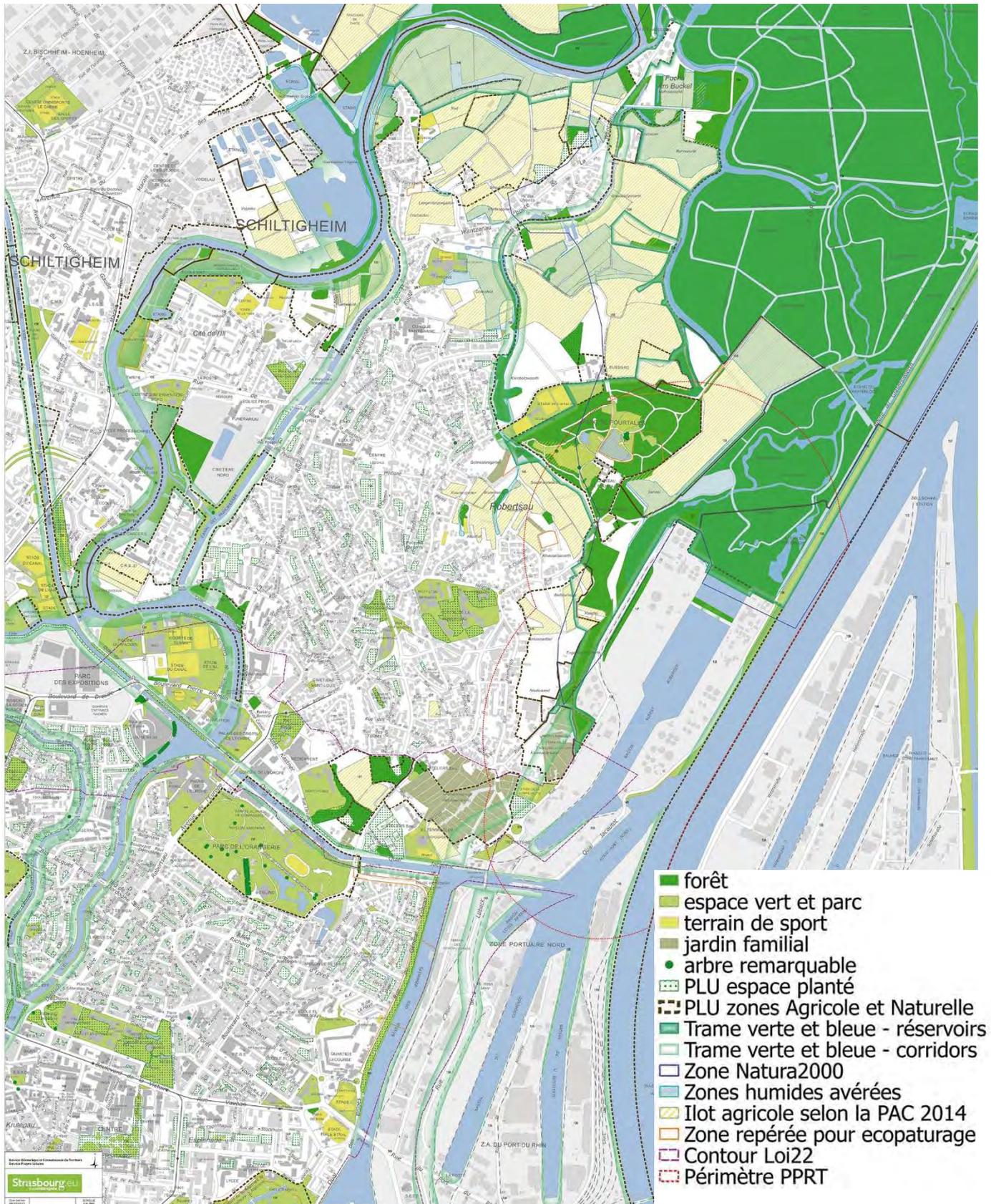
Amplifier les actions de sensibilisation des locataires de jardins familiaux sur le non-usage de produits phytosanitaires et sur la biodiversité potentielle dans ces jardins (SP 04/17)

Proposition 21**

Réaliser un inventaire / une nomenclature des espèces vivantes présentes sur les espaces sauvages péri-urbains (cf. chantier 4) et organiser des balades pour aller à la découverte de ce patrimoine animal et végétal (At9 – FO)

Proposition 22

Mieux expliquer les interventions relatives aux espaces végétalisés (abattage d'arbres malades, herbes folles...) (ST 03/16),



Carte de diagnostic du PNU Nord : Patrimoine naturel - données du PLU et de l'Eurométropole de Strasbourg

CHANTIER 2 : PRESERVER ET VALORISER LES BERGES, PLANS D'EAU ET COURS D'EAU

LES OBJECTIFS DU CHANTIER

Préserver, restaurer et valoriser les milieux aquatiques.

CONSTATS

Dans le cadre du PNU, on se préoccupe de la nature dans le tissu urbain. La question de l'eau y est primordiale, car les cours d'eau imposent une continuité, ils sont au centre des trames vertes et bleues et continuités écologiques.

Suite à un inventaire réalisé en 2012, sollicité par la Ville, il ressort qu'il n'y a plus beaucoup de vie dans les cours d'eau de la forêt de la Robertsau par manque de courant et d'oxygénation de l'eau.

PROPOSITIONS

PRESERVER

Proposition 1 *****

Préserver la zone de ripisylve (végétation de berge) entre la cité des Chasseurs et le « Fuchs am Buckel » : c'est une zone riche de biodiversité qu'il faut conserver. Un chemin de découverte pourrait être créé dans les terres, avec des incursions dans cette ripisylve sous forme de pontons sécurisés, pour préserver la biodiversité et prévenir les risques de noyade (SP 04/17).

Proposition 2 ****

Se réapproprié le domaine public le long du Muhlwasser et valoriser ses berges : une berge pour les piétons et cyclistes, l'autre laissée à la biodiversité en gestion sauvage et libre (SP 04/17).

Proposition 3 ***

Préserver les zones humides (SP 04/17).

Proposition 4

Préserver la végétation le long des berges (SP 04/17).

RESTAURER

Proposition 5 *

Redynamiser l'ensemble des eaux mortes en forêt de la Robertsau (cf contributions, cahier 2 - Ent) en agissant sur des points qui bloquent l'écoulement :

- ✓ Batardeau de l'Altwasser et du Leutesheim ;
- ✓ Sortie d'eau au contre canal de drainage du Rhin.

Proposition 6 ***

Installer des mares là où cela est possible afin de favoriser la biodiversité des milieux humides (voir la qualité des herbacées et les modes de gestion) (SP 04/17)

Proposition 7

Renaturer le plan d'eau du Bon Pasteur pour favoriser une plus grande biodiversité. Profiter de cet espace privilégié pour en faire une zone de refuge pour les espèces (SP 04/17)

Proposition 8*

Connecter les cours d'eau phréatiques de la forêt avec le Rhin :

- ✓ Réouverts dans les années 1980 ils sont trop pauvres en oxygène et trop froids pour une vie piscicole aussi riche qu'avant.
- ✓ La présence de plus de poissons aurait un effet bénéfique sur l'excès de moustiques. (ST 09/15)

Proposition 9*

Organiser une opération de nettoyage le long de l'Ill en direction du Fuchs am Buckel pour évacuer les déchets (pneus, frigos...) (SP 04/17)

VALORISER

Proposition 10***

Restaurer une continuité d'accès aux berges le long des cours d'eau (SP 04/17)

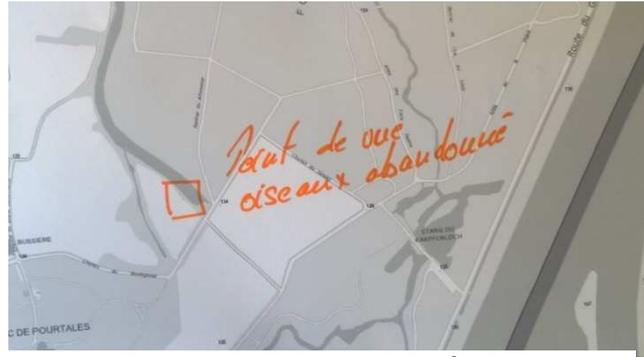
- ✓ Les rendre à nouveau praticables et faire respecter la bande de servitude de passage de 3.5 mètres (Muhlwasser et jardins privés – Palais des droits de l'homme) – (At1 – FO)
- ✓ Mettre en scène l'eau pour favoriser la rencontre avec ce milieu : Faciliter les accès aux berges pour la promenade ou l'agrément, Ex : Muhlwasser, Heyritz (ST 03/16)
- ✓ Donner une accessibilité piétonne sur les berges du Canal des Français et de l'étang de Pourtalès, comme cela est fait au Muhlbach de Koenigshoffen.
- ✓ Restaurer les sentiers de pêcheurs de l'île du Wacken.
- ✓ Relier l'île aux oiseaux et la promenade Aubépine
- ✓ Aménager les berges qui suivent la rue du Général Conrad sur l'ancien chemin de halage.
- ✓ Mettre en valeur les œuvres d'art présentes autour de l'Etang de Pourtalès via un sentier. Il en existe déjà un à proximité, créer une boucle permettrait aux promeneurs de découvrir cet espace artistique.

Proposition 11*

Valoriser les aménagements existants pour rendre l'espace plus agréable et plus propice à une halte (SP 04/17)

- ✓ Installer des promontoires le long des berges pour observer les points remarquables, valoriser les espèces aquatiques.

- ✓ A titre d'exemple, il existe un sentier balisé, ainsi qu'une piste cyclable au niveau du bassin des Remparts. Des panneaux pourraient être installés sur les espèces d'oiseaux présentes.
- ✓ Remettre en état l'observatoire à oiseaux abandonné et faire découvrir la faune aviaire riche de cette zone (cf carte SP 04/17).



Localisation de l'observatoire à oiseaux abandonné / Atelier de projet 04/17

Proposition 12

Créer un aménagement piéton et cyclable permettant aux habitants de s'approprier le quai Jacoutot, actuellement non adapté aux piétons. Ce dernier devra être compatible avec le plan de circulation du nouveau consulat de Turquie. Une piste cyclable favoriserait les déplacements. Créer une passerelle entre le quai Jacoutot et la rue du Général Conrad aurait un sens. Il serait aussi envisageable de trouver un passage qui permettrait d'aller jusqu'aux jardins familiaux de la Fourmi. L'aménagement du quai ferait sans doute revenir les restaurants dans ce secteur.

Proposition 13

Développer la connaissance et les pratiques sur la régulation naturelle des moustiques (ST 09/15)



Bois et quai du Doernelbruck

CHANTIER 3 : CONSERVER ET FAIRE CONNAITRE LE PATRIMOINE BATI

LES OBJECTIFS DU CHANTIER

Connaître, préserver et valoriser le patrimoine bâti remarquable (selon des critères historiques ou affectifs).

PROPOSITIONS

CONNAITRE

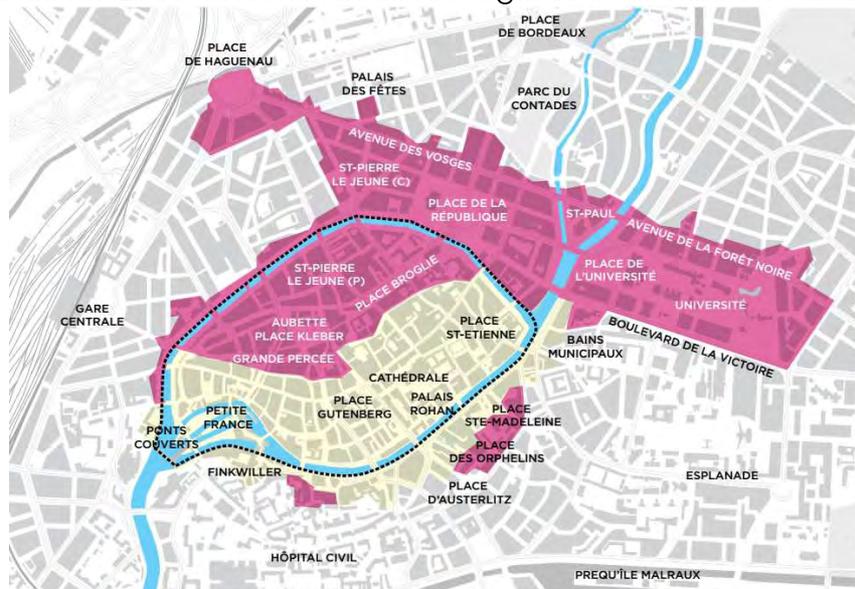
Proposition 1 ****

Faire connaître et mettre à jour les inventaires, bases de données, recensements du patrimoine bâti du territoire existants (SP 04/17 et ST 03/16)

Ici la notion de patrimoine recoupe à la fois l'ancien remarquable, le récent particulièrement esthétique et les éléments qui « racontent quelque chose » (porche, clôtures...)

- ✓ Des travaux ont déjà été menés par des groupes de travail des Conseils de quartier du Conseil des XV et de la Robertsau sur le patrimoine bâti. Ceux-ci ont alimenté le volet patrimonial du PLU. Le travail sur la Robertsau mériterait d'être mis à jour, hiérarchisé et diffusé (livre de F. LEDUC) (SP 09/17).
- ✓ Un atlas a été réalisé par l'ADEUS
- ✓ Les bâtiments exceptionnels ou intéressants ainsi que les ensembles d'intérêts urbains et paysagers, les clôtures soumises à dispositions particulières, les lignes de constructions à conserver, ont été repérés et réglementés au PLU (ST 2/16)
- ✓ Enfin, pour la Neustadt, un important inventaire a été réalisé par les services de l'inventaire et du patrimoine de la Région Alsace, en partenariat avec la Ville et l'Eurométropole, pendant 6 ans, en vue du classement de la Neustadt au patrimoine mondial de l'UNESCO et d'un Plan de sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV).

- ✓ Répertoire des éléments patrimoniaux du Conseil des XV de l'ADIQ.



CUS-PPT-Direction de l'Urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat - fond de carte CUS-SIG-2011

PSMV existant extension du PSMV retenue (CNSS 30 juin 2011) Strasbourg Gr

Extension à la Neustadt du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur et du périmètre classé au patrimoine mondial de l'UNESCO le 9/7/2017

Proposition 2 *

Développer « l'affect » pour le patrimoine du territoire, afin que chacun s'en sente héritier et garant (SP 04/17).

Une « prise de conscience citoyenne » est indispensable partant du point de vue qu'on ne défend et ne considère que ce que l'on connaît.

PRESERVER

Proposition 3 *

Utiliser les travaux d'inventaire comme outil de « classement » pour identifier ce qui doit faire l'objet d'une attention particulière et doit être préservé et transmis (SP 04/17)

- L'objectif est de s'affranchir d'un problème récurrent : le manque d'information en amont (et donc de temps pour réagir) par rapport au devenir, projets et transactions touchant ce patrimoine très souvent privé.

Proposition 4 *

Exercer une veille spécifique

- ✓ Les services de la collectivité pourraient vérifier les demandes de travaux / transactions touchant des biens patrimoniaux inscrits à l'inventaire et informer des interlocuteurs prédéfinis (associations de quartier ou de défense du patrimoine).
- ✓ Ne pas accepter la démolition d'un bâtiment remarquable pour cause de densification (foyer St Louis) (At5 – FO)
- ✓ Consulter les habitants sur les bâtiments emblématiques de la Robertsau/Conseil des XV (At5 – FO)
- ✓ Le PLU devrait devenir l'outil réglementaire pour traduire le PNU (ST 03/16)

Proposition 5 *

Proposer l'aide des associations (et le faire savoir aux intéressés) pour le montage de démarches privées de classement du patrimoine (« bâtiments historiques »). Exemple des démarches menées par l'ADIQ en concertation avec la DRAC, comme le Wasserzoll au Conseil des Quinze. (SP 04/17)

RESTAURER

Proposition 6 **

Développer un échange constructif avec les décideurs et pouvoir porter d'éventuelles propositions alternatives (SP 04/17)

Ex : cas du sauvetage d'un bien : serre du Kaysersguet. Un appel à projets peut être envisagé auprès d'acteurs locaux (associations, organismes publics et éventuels mécènes) pour définir des alternatives économiquement viables et pérennes.

Proposition 7

Proposer des ateliers d'aide à la rénovation, à l'instar de ce qui a été mis en place par le PNR des Vosges du Nord, (ST 03/16)

Proposition 8 *

Travailler en « inter-quartier » pour connaître les possibilités d'intervention auprès des promoteurs et des constructeurs (ST 03/16)

VALORISER

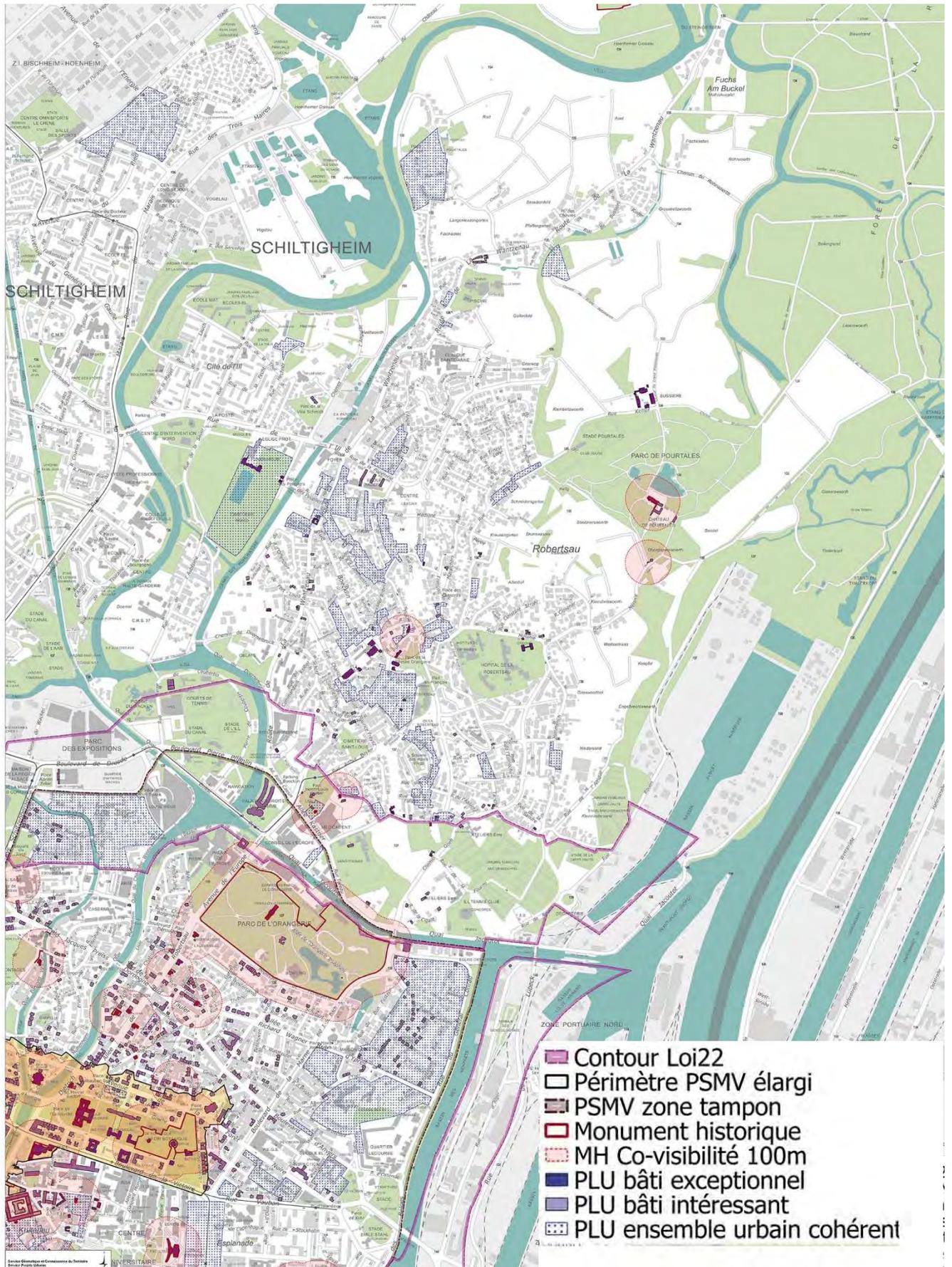
Proposition 9 *****

Produire un guide « A la découverte des quartiers de Strasbourg » pour les quartiers Robertsau et Conseil des XV (SP 04/17)

<http://www.strasbourg.eu/web/strasbourg.eu/developpement-rayonnement/urbanisme-logement-amenagement/la-formation-du-territoire/decouvrir-le-patrimoine/guides-decouverte-quartiers>

Proposition 10

Créer une association thématique à la Robertsau autour des maisons alsaciennes (SP 04/17)



Carte de diagnostic du PNU Nord : Patrimoine bâti, données du PLU

CHANTIER 4 : FAIRE DECOUVRIR LE TERRITOIRE (ET TRANSMETTRE SES VALEURS)

LES OBJECTIFS DU CHANTIER

Porter à connaissance les spécificités du territoire et tout élément susceptible d'en faire partager les valeurs.

PROPOSITIONS

MAILLER ET DECOUVRIR LE TERRITOIRE

Proposition 1 *****

Créer des circuits thématiques patrimoniaux (At7 – FO)

- ✓ Sur le quartier des XV, les thématiques les plus récurrentes sont les suivantes : patrimoine Art Nouveau ; patrimoine de la Neustadt, institutions européennes.
- ✓ Pour la Robertsau, il s'agirait de cheminements « découverte » au cœur du quartier, afin de mettre en valeur un patrimoine bâti dont les habitants ignorent souvent les caractéristiques (At7 – FO).
- ✓ Des plaques apposées aux murs jalonnent les parcours.
- ✓ Ces sentiers et panneaux demanderaient un travail d'inventaire à faire réaliser par l'association du PNU/ par les associations de quartier. Il est préconisé de constituer un groupe de travail sur ce sujet.
- ✓ Exemples de circuits thématiques ou historiques envisageables :
 - Art Nouveau ;
 - Robertsau : domaines de villégiatures (bâtiments ou villas remarquables) comme Kayserguet, villa Minck, ferme Trawitz, Pourtalès, château d'Angleterre, ferme forestière ;
 - Neustadt et période allemande : campus impérial, villas d'Oberthür, collège Jules Hoffmann (Robertsau), presbytère de l'église St Louis, médiathèque de la Robertsau ;
 - Créer un parcours Européen des droits de l'homme dans le parc de l'Orangerie en liaison avec le parcours d'Europe existant (At5 – FO) ;
 - Maisons alsaciennes maraîchères et de pêcheurs ;
 - Bras morts des cours d'eau ;
 - Bâtiments remarquables dans les deux quartiers. Ex : maison des douaniers à la Robertsau, rue de la Carpe Haute, Wasserzoll ;
 - Circuit des places ;
 - Histoire industrielle de la Robertsau (blanchisserie, fabrique de bougies...) ;
 - La Robertsau ancienne à nos jours : du noyau villageois à la période allemande, l'après-guerre, les années 1990-2000 (ST 03/16) ;
 - L'histoire locale dans la grande Histoire ;
 - Les anciens glacis et les fortifications de cette zone, notamment dans le parc de l'Orangerie, avec des anecdotes sur le glacis, les anciennes portes de la ville, la destruction des fortifications (SP 09/17).

Proposition 2

Proposer des sentiers de promenade, permettant de découvrir la flore des berges et/ou l'histoire des cours d'eau (cf. tables rondes sentiers et berges).

- ✓ Quelques exemples : Rues du Général Picquart et du Général Conrad. Toutes les boucles de l'Ill sont intéressantes de ce point de vue, mais aussi les berges du Muhlwasser, notamment à l'arrière de la papeterie Lana.
- ✓ Problématique relevée : une forme de « privatisation » des berges par les habitants sur des cours d'eau domaniaux qui sont frappés d'une servitude de passage au bénéfice du gestionnaire ou des pêcheurs.
- ✓ Une très grande diversité de circuits de promenade existe et peut être encore enrichie sur le territoire du futur PNU. Un guide / plan spécifique permettrait de mieux en visualiser les richesses.

Proposition 3 ***

Proposer des parcours patrimoniaux mixtes : permettant d'aborder à la fois le patrimoine bâti remarquable et le patrimoine naturel. (ST 03/16)

Proposition 4

Organiser des visites guidées permettant de faire vivre ces différents sentiers (SP 04/17)

Proposition 5

Compléter le réseau de sentiers piétons :

- Ouvrir le passage le long de l'Ill, derrière la CRS37 et l'exploitation agricole. (SP 06/17)
- Ouvrir le passage derrière le Fuchs am Buckel
- Ouvrir la berge en rive droite du Muhlwasser

Proposition 6

Créer un parcours de découverte de la cité Spach (patrimoine architectural) – découverte des lieux et amélioration de l'image de ceux-ci à « l'extérieur » (SP 04/17)

Proposition 7

Compléter les plaques de rue pour faire connaître les personnalités du territoire, dont la rue porte le nom – projet du souvenir des Français – (SP 04/17).

- Créer des fascicules pour faire connaître les lieux remarquables : château de Pourtalès par exemple, arbres remarquables.

Proposition 8 ****

Suggérer et rappeler la structuration du territoire par l'eau : Ill, Canal des Français (créer des panneaux ou de la signalétique au sol pour baliser les lits des cours d'eau qui n'existent plus) (SP 04/17).

- ✓ Dans le secteur du parc de l'Orangerie, matérialiser au sol l'ancien parcours de l'Ill et de ses bras morts pour montrer l'ancienne identité du quartier et sensibiliser à la modification des espaces. Il pourrait s'agir par exemple de peindre les bordures de trottoir en bleu pour signifier l'ancien parcours de l'eau et créer ainsi une balade pour remonter le temps. Des panneaux accompagneraient cet itinéraire pour expliquer l'histoire du lieu.



Berges de l'Ill près du Fuchs am Buckel

Proposition 9 ***

Créer de nouveaux panneaux d'interprétation (SP 04/17)

- ✓ Pour ce faire, on pourra s'inspirer des sentiers et de la signalétique du PNU Ill-Bruche, tout en l'adaptant au PNU Nord.
- ✓ Des plans sur site, assez précis combinés à des panneaux d'information à la biodiversité et au patrimoine permettraient de mieux s'approprier son quartier et d'en connaître l'histoire. (ST 03/16)
- ✓ Le patrimoine bâti (comme au pavillon Joséphine de l'Orangerie), en s'inspirant de ce qui a été fait par l'ADIQ pour la passerelle Ducrot. Pour pallier au problème de dégradation des panneaux, chaque panneau pourrait être « parrainé » par un habitant, proche géographiquement, intronisé lors de l'inauguration du panneau pour signaler tout dommage à la Direction de Territoire
- ✓ Installer un panneau d'information sur les vestiges du Canal des Français à l'Orangerie pour relater son histoire et son emplacement sur le modèle de la passerelle Ducrot.
- ✓ Sentier du Souvenir : créé par l'association du Souvenir Français, il s'agit de plaques complétant celles des noms de rue et apportant une information sur la personne ayant donné son nom à la rue. Pour relier ces emplacements très disparates, libre aux visiteurs de se créer un itinéraire, et des visites guidées peuvent également être organisées
- ✓ Le patrimoine naturel : on pourrait imaginer des panneaux ludiques présentant la faune et la flore du PNU (dans l'esprit des installations de Rivetoile sur les oiseaux d'eau).
- ✓ En 3D avec des commentaires en bande-son.



L'entretien ...

CREER DES OUTILS POUR FAIRE CONNAITRE LES PARCOURS ET SENTIERS EXISTANTS

Proposition 10 *

Créer des fascicules et dépliants pour mettre en valeur ces parcours (SP 04/17)

- ✓ Faire imprimer des plans de ces parcours, sur le modèle des dépliants existants de découverte des quartiers. Ces derniers sont mis à disposition à l'office du tourisme de Strasbourg et dans les mairies de quartiers.
- ✓ Les documents seront préférentiellement trilingues, afin de les porter à la connaissance des habitants du PNU, des Strasbourgeois, mais aussi des touristes
- ✓ Des balades sont organisées par l'association SINE, d'autres par l'association de pêche en forêt de la Robertsau. Il serait opportun de valoriser et dynamiser ces balades existantes via des outils de communication, afin de toucher le plus grand nombre. Par exemple, les balades de M. BUB pourraient être intégrées dans la communication de SINE.

Proposition 11

Utiliser les nouveaux outils numériques (SP 04/17) :

- ✓ Application smartphone avec des QR Code à scanner. Ces parcours pourraient être ajoutés dans Stras'map (strasmap.eu).

- ✓ Rendre visible sur internet les itinéraires (loisirs), formaliser certains circuits, faire des propositions de parcours vélo/marche, boucle de promenade et durée, (ST 03/16)
- ✓ Le site <http://www.archi-wiki.org/> pourrait également constituer à très bon outil de promotion des circuits patrimoniaux.
- ✓ Site Internet + version mobile + application gratuite. A l'image d'un GPS, les mobinautes peuvent s'orienter dans la ville de Strasbourg, via un plan interactif et construire leur propre itinéraire touristique. Huit parcours prédéfinis sont actuellement disponibles, prêts à l'emploi, dont deux consacrés à l'Art nouveau. Il est possible d'obtenir une manne d'informations sur les différents lieux que l'on trouve sur son passage, via la géolocalisation. La base de données d'Archi-Strasbourg, qui recense tous les lieux et monuments de la ville est également collaborative et peut être enrichie par tous.
- ✓ Transmettre et faire vivre ce territoire
- ✓ Il s'agit surtout de permettre une appropriation du quartier/de l'environnement proche par ses habitants.

ANIMER LA DECOUVERTE POUR TOUS

Proposition 12

Organiser des manifestations régulières (SP 04/17)

- ✓ S'appuyer sur les manifestations déjà existantes dans les quartiers pour faire découvrir le PNU.
- ✓ Celles-ci seront annoncées au préalable dans les médias. Notamment une Fête du PNU, sur le modèle du PNU Ill-Bruche. Celle-ci serait un point d'orgue et un temps d'expression, d'information et d'échange privilégié. (Cf. Journées Européennes du Patrimoine en septembre).
- ✓ Avec un coup de projecteur sur une thématique particulière chaque année (par exemple, l'eau et les poissons, dont plusieurs rues de la Robertsau portent le nom, le quartier ayant été pêcheur avant d'être maraîcher, à la fin du XVIIIe – début XIXe siècle).

Proposition 13

Porter les thématiques patrimoniales dans les écoles, afin de faire découvrir leur quartier aux enfants, notamment par des visites guidées (SP 04/17)

- ✓ Organiser des sorties régulières sur le temps périscolaire par exemple.
- ✓ Pour ce faire, l'on pourra s'inspirer de l'association du Souvenir français, qui est en contact avec les écoles et invite des classes aux commémorations. L'institutrice intégrant alors ce message de mémoire à leur programme. Autre initiative : au collège Boecklin, un ancien professeur avait réalisé une vidéo présentant des témoignages d'habitants de la Robertsau.

Proposition 14 *****

Aménager l'ancien octroi en point de rencontre du PNU, véritable antenne de la Maison du PNU (SP 04/17)

- ✓ Situé en face du Palais de l'Europe, l'ancien octroi du parc de l'Orangerie a été identifié comme bâtiment adapté. Il pourrait servir de lieu de rencontre ou de fête ponctuellement et de point d'information historique. Une « permanence PNU » un samedi par mois pourrait être assurée par l'association du PNU ou chaque mois une autre association du territoire.
- ✓ En complément et à proximité dans le Parc de l'Orangerie, on pourrait également avoir un lieu d'échanges, non loin de la statue Pfimlin par exemple, un lieu « Blabla Tamtam » où tout le monde pourrait noter ses idées et propositions, de façon éphémère sur un « tableau noir » avec des craies à disposition.

Proposition 15

Créer un PNU des enfants : avoir un plan permettant d'identifier les zones d'intérêt pour les enfants, de découverte de la nature et les aires de jeux disponibles (SP 04/17)

Proposition 16

Créer une aire de jeu naturelle sur le modèle des folies végétales du Mühlbach pour faire découvrir la nature aux enfants (SP 04/17)

Proposition 17

Créer des jeux de piste ludiques et culturels (SP 04/17)

- Ces parcours seraient destinés aux habitants, touristes, mais aussi et surtout pour les jeunes d'âge scolaire, en lien avec les écoles et les CSC du territoire.

Proposition 18

Collecter des « récits de vie » et la parole des anciens (« mémoire des lieux ») pour savoir comment on habitait et vivait ici autrefois (SP 04/17)

- Grand intérêt : favorise aussi l'intergénérationnel (à travailler avec des scolaires ?). Les seniors seraient prêts et heureux de collaborer à un ouvrage « Paroles des quartiers ».

Propositions prioritaires de l'axe 1 retenues par les participants lors de la séance du 14/09/2017

Chantier 1 : Protéger les espaces de nature et favoriser la biodiversité

- * Poursuivre les travaux de déminéralisation. (Ex : végétalisation au boulevard d'Anvers) et proposer le Conseil des XV comme quartier pilote d'expérimentation pour l'opération « Strasbourg ça pousse » (Propositions 13, 14)
- * Proposer un moratoire sur la consommation des espaces naturels (Proposition 4)
- * Réaliser un inventaire des espèces vivantes présentes sur les espaces péri-urbains et organiser des balades à ce sujet, sensibiliser les jardiniers (Propositions 19, 20)
- * Expérimenter des haies vives, des fauches tardives, des espaces ludiques végétaux et un véritable « dialogue environnemental » entre association et collectivité en matière de préservation de la biodiversité (propositions 6, 10, 16, 2).

Chantier 2 : Préserver et valoriser les berges, plans d'eau et cours d'eau

- * Préserver la zone de ripisylve entre la cité des Chasseurs et le « Fuchs am Buckel » (Proposition 1)
- * Se réappropriier le domaine public le long du Muhlwasser et valoriser ses berges (piétons, cyclistes, et biodiversité) (Proposition 2)
- * Restaurer une continuité d'accès aux berges le long des cours d'eau et notamment un aménagement piéton cyclable le long du Quai Jacoutot (Propositions 10, 12)
- * Préserver les zones humides, installer des mares, redynamiser les cours d'eau de la forêt (Propositions 3, 6, 5, 8)

Chantier 3 : Conserver et faire connaître le patrimoine bâti

- * Produire un guide « A la découverte des quartiers de Strasbourg » pour les quartiers Robertsau et Conseil des XV (Proposition 9)
- * Faire connaître et mettre à jour les inventaires / bases de données du patrimoine bâti du territoire existantes (Proposition 1)
- * Développer un échange constructif avec les décideurs et pouvoir porter d'éventuelles propositions alternatives (ex : serre du Kaysersguet...) (Proposition 6)
- * Développer des collaborations pour favoriser une prise en compte adéquate du patrimoine bâti (Propositions 2, 3, 4, 5, 8).

Chantier 4 : Faire découvrir le territoire (et transmettre ses valeurs)

- * Créer des circuits thématiques patrimoniaux et des parcours mixtes avec de nouveaux panneaux d'interprétation et des outils de mise en valeur (Propositions 1, 3, 9, 10)
 - * Aménager l'ancien octroi en point de rencontre du PNU, véritable antenne de la Maison du PNU (Proposition 14)
 - * Suggérer et rappeler la structuration du territoire par l'eau : Ill, Canal des Français (Proposition 8)
-

4.2 Axe 2 - Promouvoir un développement respectueux du territoire

CHANTIER 5 : MAITRISE DE L'EVOLUTION URBAINE

LES OBJECTIFS DU CHANTIER

Identifier des pistes d'action pour préserver, réparer et apporter de la cohésion au milieu urbain

QUESTIONS POSEES AU GROUPE PROJET

Comment concilier la problématique de la densification urbaine avec la préservation de l'existant.

CONSTATS

Des divergences de points de vue sont constatées au sein des membres de l'atelier de projet. Pour certains, la densification pour épargner les campagnes et espaces agricoles est légitime - mais pas au détriment de la qualité de vie ou des espaces de nature proche, dite « ordinaire ». Globalement la densification est a priori rejetée par les citoyens. La peur de l'habitat vertical, qui ne correspond pas à l'ADN du territoire, est très clairement exprimée par la plupart des participants. Les échanges font cependant apparaître que ce terme cache des ressentis et représentations très divers. De quoi parle-t-on ? Quels projets ? Quelle culture ? Quels exemples ?

La question de « l'espace vital » à l'échelle du quartier / de la rue (éléments paysagers...) est posée. Les statistiques à l'échelle de la ville sont une chose, mais chacun a droit à son espace de respiration de proximité : « RESPIRER, VIVRE, TRAVAILLER ».

QUELLE VISION DU TERRITOIRE DANS 10 ANS, 20 ANS ?

La densification qui s'opère doit nécessairement s'accompagner d'une augmentation des infrastructures en conséquence : La circulation automobile est saturée, on annonce 1500 nouveaux logements dans les 6 ans ; certes, le tram arrive, quid des routes, stationnements, écoles... ?

La concertation sur la thématique du développement urbain est insuffisante aux yeux de plusieurs participants : des projets importants sont imposés sans concertation. Le Consulat de Turquie, plusieurs fois cité, fait l'unanimité contre lui : permis délivré directement par l'Etat, pas d'information, ni de concertation et projet jugé « très laid ».

Les questions actuelles de la centralité de la Robertsau et du devenir du foyer Saint-Louis, comme élément patrimonial et de vie de quartier, sont également plusieurs fois soulevées. Les participants déplorent une absence d'une culture de la co-construction avec les futurs habitants et voisins, qui pourrait pourtant aboutir à des projets amenant une valeur ajoutée pour tous.

PROPOSITIONS

Proposition 1 *

Créer une commission / un groupe de travail sur l'urbanisme pour proposer des "Orientations d'Aménagement et de Programmation" (OAP) PNU Nord (SP 05/17)

(Orientation d'Aménagement et de Programmation, annexée au PLU - sur le modèle de celle déjà réalisée pour le PNU III Bruche)

Une OAP contribuerait à déterminer des « gardes fous » en matière d'urbanisme et de construction. Elle permettrait de décliner une politique ambitieuse même sur l'espace privé (emprise au sol, nb. d'appartements, nb. d'habitants – éviter les projets pharaoniques...). Des pistes de travail ont été évoquées pour alimenter cette OAP :

- ✓ Harmonisation et information sur haies / occultations / fermetures
- ✓ Eco-rénovation
- ✓ Construction bois
- ✓ Place des déplacements doux (tram, vélo...), qui peuvent être une partie de la solution à la saturation actuelle et à venir des voies de circulation. Intégrer cette question dans chaque nouveau projet qui voit le jour sur le territoire.
- ✓ Homogénéité des gabarits (vrai débat à avoir)
- ✓ Place de la nature
- ✓ Végétalisation du bâti
- ✓ Ambition : par exemple 50% de bâti pour 50% d'espaces verts
- ✓ Le vrai + : la solidarité et les liens entre les personnes – A travailler absolument
- ✓ Ouverture et partage des espaces verts (possibilité d'aller vers l'autre) plutôt que privatisation

Proposition 2 *

Réaliser une cartographie des emprises foncières urbanisables ((SP 05/17)).

L'identification des parties prenantes et décisionnaires permettrait de se concentrer et de travailler plus spécifiquement sur ce qui appartient à la collectivité et pourrait donner lieu à un vrai travail en concertation.

Proposition 3

Impliquer l'atelier PNU Nord dans le projet d'agroquartier ((SP 05/17))

Ce projet phare est à travailler en concertation : besoin d'une vision globale, d'une connaissance des enjeux et des réponses apportées.

Ce projet pourrait devenir le symbole d'un nouvel urbanisme, qui se construit dans la continuité de l'histoire du quartier et affiche sa volonté de co-construction avec l'existant. Un potentiel futur modèle exemplaire / vertueux ? Le PNU et les participants aux ateliers souhaitent y être associés.

Attention à ne pas négliger les questions environnementales / biodiversité (patrimoine)

- Faire connaître et diffuser au public le rapport réalisé par le Conseil de quartier et les associations de la Robertsau au sujet du projet d'agroquartier Mélanie. ((SP 05/17))

Proposition 4 *

Mener un vrai temps d'échange, d'information et de pédagogie sur l'avenir du quartier (et l'évolution urbaine en particulier) ((SP 05/17))

- Proposer un temps d'échange, d'information et de formation entre professionnels de l'aménagement (EMS) et grand public permettrait au plus grand nombre de comprendre les projets, les contraintes, les objectifs, l'ambition et de pouvoir en discuter. Par ailleurs, de nombreux habitants ont de l'intérêt pour ce sujet et cette démarche pourrait les amener à s'intéresser et s'impliquer au-delà... dans la démarche PNU.

Proposition 5 *

S'appuyer sur la charte du PNU pour préciser le type de développement souhaité pour le territoire ((SP 05/17))

- ✓ Donner une suite à l'identification participative des lieux remarquables déjà réalisée, (groupe patrimoine) avec une information délivrée aux propriétaires (sites identifiés comme « patrimoniaux »),
- ✓ Présenter des exemples vertueux de ce qui a été reconnu comme « bien fait » sur le territoire (retours d'expériences),
- ✓ Créer un observatoire photographique pour conserver la trace et témoigner dans le temps (réussites / échecs),
- ✓ Interroger et évaluer les projets a posteriori (pour apprendre et capitaliser au fur et à mesure).
- ✓ Mettre en place un mode de fonctionnement basé sur une vraie participation et co-construction des projets (en amont) avec les habitants sur ce territoire (modalités à préciser).
- ✓ Travailler sur du gagnant / gagnant pour les nouveaux projets avec un plus pour les futurs habitants, mais également pour les riverains et une ouverture des uns vers les autres (engagement à prendre pour les signataires) de la charte.
- ✓ S'inspirer du Tivoli, forme de transition réussie entre ancien et moderne et avec une densité jugée acceptable par les riverains.

Proposition 6

Faire preuve d'ambition en matière de construction (OAP PNU ?) (FO - At8)

- ✓ Végétalisation
- ✓ Economies d'énergie et énergies renouvelables
- ✓ Aller plus loin sur ce territoire

Proposition 7

Imaginer une fiscalité locale et écologique incitative (At8 – FO)

Proposition 8 ****

Créer un moratoire sur la consommation d'espaces naturels à la Robertsau et limiter l'hémorragie des « oasis de nature en ville », dont la perte est qualitativement et quantitativement non compensable. (cahier 2 – courriel EB du 11/05/2017)

Proposition 9

Envisager toutes les alternatives pour limiter l'emprise et les impacts des fortes consommations d'espaces naturels qui seront inmanquablement associées à l'urbanisation ou à la création de voiries sur de nouveaux espaces (SP 05/17)

CHANTIER 6 : CIRCULATION ET PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

LES OBJECTIFS DU CHANTIER

Faciliter les possibilités de déplacement dans les deux quartiers

Créer de nouveaux passages piétons/cycles

QUESTIONS POSEES AU GROUPE PROJET

Quelles solutions apporter à la densité de la circulation automobile ?

Quels nouveaux modes de circulation inventer sur le territoire ?

CONSTATS

Il existe un véritable problème des cheminements piétons et cyclistes qui empiètent l'un sur l'autre, ou l'un au détriment de l'autre. Les pistes cyclables souffrent également des stationnements sauvages des véhicules. Les nombreuses voies en impasse, notamment à la Robertsau, rallongent les parcours en mode doux.

D'autre part, la circulation automobile cause de véritables nuisances au quotidien, principalement dans le quartier de la Robertsau.

PROPOSITIONS :

PIETONS / CYCLES

Proposition 1

Améliorer la lisibilité des itinéraires cyclables et piétons (At3 – FO) + (SP 05/17)

- ✓ Signalétique : apporter plus de cohérence, de continuité ; revoir la taille des panneaux, créer des formes originales, avoir des plans d'orientation.
- ✓ Problématique des itinéraires en « site propre » et de leur continuité : transversale Nord-Sud

Proposition 2 *****

Réaménager les anciens chemins de halage et les rendre à la circulation douce (SP 05/17)

- ✓ Remettre « en circulation » les vieux cheminements mais également « en circuit » entre eux, afin de permettre une fluidité de passage, pour les piétons et les cyclistes.
- ✓ Ils seraient à inventorier dans un premier temps. (A situer sur une carte)

Proposition 3 ****

Ajouter des pistes cyclables :

- ✓ Au Conseil des XV, ou avenues des Vosges et de la Forêt noire (SP 05/17)
- ✓ Prolonger la piste cyclable au-delà du Fuchs am Buckel, vers la Wantzenau. (SP 05/17)
- ✓ Créer une piste cyclable le long du Mühlwasser
Un ancien projet de piste cyclable le long du Mühlwasser avait été envisagé et aurait permis de rejoindre le centre-ville. Une passerelle existe d'ailleurs déjà sur ce tracé. Il pourrait être pertinent de remettre ce projet sur les rails et de prévoir de

relier cette piste avec celle allant jusqu'au Fuchs am Buckel. Ces voies cyclables protégées permettraient de découvrir ces espaces de nature.

Proposition 4

Reproduire l'exemple de la rue de la Roue, où une noue sépare les cheminements des véhicules du sentier piéton/cycles. (SP 05/17)



Noue rue de la Roue à Strasbourg - Google Street View

Proposition 5

Multiplier les points de stationnements pour les deux roues (At3 – FO)

CIRCULATION AUTOMOBILE

Proposition 6

Se servir du territoire du PNU comme d'un « territoire test » pour mener des campagnes strictes de répression, et de sensibilisation par affichage sur le modèle des « crottes à Kiki ». (SP 05/17)

Proposition 7*

Rééquilibrer le partage de l'espace en sanctionnant les stationnements automobiles sur pistes cyclables et trottoirs (espace pour les autres usagers) (At3 – FO)

Proposition 8

Fluidifier le transit des communes du Nord vers Strasbourg via la Robertsau :

- ✓ Etudier une déviation par le Rhin
- ✓ Projet de P+R à l'entrée Nord de la Robertsau avec la venue du tram.

Proposition 9

Rééquilibrer la répartition de l'espace urbain au profit des autres modes que la voiture : (At3 – FO)

- ✓ Rue Boecklin : site d'expérimentation (zone bleue, priorité Vélos, zone de rencontre... ?)
- ✓ Avenue de la Forêt-Noire : interdiction « réelle » du transit PL, ...

AUTRES CHEMINEMENTS...

Proposition 10 *

Créer de nouvelles liaisons (SP 05/17) :

- ✓ Entre le parc de l'Aubépine et l'île aux oiseaux
- ✓ Le long du Muhlwasser II ne s'agirait pas forcément de faire du cyclable, mais, comme dans le PNU Ill-Bruche, rester simple et n'aménager que si nécessaire.

Proposition 11

Utiliser les cheminements de loisirs également pour les déplacements quotidiens domicile-travail. (SP 05/17)

Proposition 12

Profiter de la venue du tram pour réfléchir à des cheminements de « coulée verte ». (SP 05/17)

Proposition 13 *

Utiliser la voie du tram aussi pour des livraisons. (SP 05/17)

Proposition 14

Développer les liaisons douces entre la Robertsau et les communes et quartiers limitrophes. (SP 05/17)

Proposition 15 **

Repenser les voiries et les liaisons douces globalement dans le quartier, de même que le stationnement pour favoriser les déplacements doux (SP 05/17).

NOUVEAUX MODES DE CIRCULATION

Proposition 16

Trouver de nouveaux modes de déplacements (SP 05/17)

- ✓ « Pousse-pousse » comme ceux qu'on trouve au centre-ville, ou bateau sur les nombreuses voies d'eau,
- ✓ « Taxi-brousse » (navette qui s'arrête à la demande) comme à Schiltigheim.

Proposition 17

Par solidarité, adapter des aménagements et des outils pour les publics spécifiques

- ✓ Reprendre l'exemple de La Wantzenau où des volontaires se mettent au service des personnes âgées qui ne peuvent plus se déplacer. (SP 05/17)
- ✓ Prévoir certains parcours adaptés aux handicapés et le signaler sur des panneaux et les documents réalisés (SP 05/17)

Proposition 18

Promouvoir les usages doux : (At3 – FO)

- Opération « Au marché sans voiture ! » ou « Mes courses sans voiture ! », en partenariat avec les commerçants : restriction physique du stationnement sauvage, concours avec un vélo-cargo à gagner, distribution de chariots, discrimination positive des cyclistes et piétons

Proposition 19 *

- Améliorer la desserte des bus 15 et 30 en soirée (entretiens)

Proposition 20 *

Faire le lien entre les deux PNU, notamment par des déplacements doux (SP 05/17)

Proposition 21

Revoir les arrivées du TRAM (entretiens)

- Plus près des 2 points stratégiques (hôpital et centre sportif)



Sentiers adaptés aux personnes
handicapées
<http://handi.tourismebretagne.com> -
www.federation-peche64.fr



CHANTIER 7 : AGRICULTURE URBAINE ET INTERFACE VILLE/NATURE

LES OBJECTIFS DU CHANTIER

Concilier agriculture, ville et nature.

QUESTIONS POSEES AU GROUPE PROJET

Comment articuler les rapports entre urbanisation et nature ? Entre nature et ville ? Quelle place pour chacune ?

CONSTATS

L'agriculture biologique est plébiscitée : un réel souhait de voir les pratiques agricoles évoluer en ce sens est exprimé.

L'Eurométropole partage cette envie et est dans une posture d'encouragements à de meilleures pratiques agricoles, respectueuses de l'homme et de l'environnement. Elle conventionne de manière pluriannuelle avec la Chambre d'Agriculture du Bas Rhin. Tout se fait en négociation avec les agriculteurs plutôt que dans la contrainte.

PROPOSITIONS

AGRICULTURE PERIURBAINE

INFORMATION – COMMUNICATION

Proposition 1

Informier le public sur les cultures agricoles (techniques, contraintes, traitements) pour changer la manière dont les gens abordent la question. (SP 05/17)

Proposition 2 *

Inviter les agriculteurs dans les écoles pour qu'ils fassent connaître leur travail et favoriser le lien avec les riverains. (SP 05/17)

- Organiser des présentations de l'agriculture locale dans les établissements scolaires de la Robertsau et AUSSI du Conseil des XV.

Proposition 3

Mieux faire connaître les opérations « fermes ouvertes », pour permettre aux riverains de découvrir les agriculteurs proches. (SP 05/17)

Proposition 4 *

Faire connaître et diffuser au public le rapport réalisé par le Conseil de quartier et les associations de la Robertsau au sujet du projet d'agroquartier Mélanie. (SP 05/17)

Proposition 5

Promouvoir la campagne à la ville (entretiens)

DEVELOPPEMENT

Proposition 6 *

Mener à bien un projet « vitrine » citoyen et alternatif : l'agro-quartier (At11 – FO)

Pistes à suivre :

- ✓ Cahier des attentes sur les attentes de l'agro-quartier ;
- ✓ Création d'une exploitation en maraîchage ;
- ✓ Réduction du nombre de logements (de 450 à 350) ;
- ✓ Présence de corridors écologiques en plus de l'activité agricole ;
- ✓ Création d'un cheminement à travers cette exploitation : fonction pédagogique et mise en lien avec le Parc de Pourtalès ;
- ✓ Un agro-quartier à énergie positive avec un café participatif littéraire et axé sur les nouvelles technologies (SP 09/17).

Proposition 7

Développer la pisciculture dans le quartier si cela est possible. (SP 05/17)

MARAICHAGE

Proposition 8 **

Favoriser le maraîchage à la Robertsau

- ✓ Encourager le retour au maraîchage lors du renouvellement des baux ruraux, avec négociation de clauses environnementales (SP 05/17)
- ✓ Limiter les cultures intensives (maïs) au profit d'une agriculture respectueuse de l'environnement, des riverains et consommer le plus possible localement (maraîchage / AB) (At4 – FO)

Proposition 9 *

Engager un travail pour planter des haies vives :

- ✓ Organiser une concertation avec les agriculteurs pour définir des zones à replanter (SP 05/17)
- ✓ Projet de haies de protection du jardin associatif des Joncs-Chasseurs

Proposition 10 *

Encourager les agriculteurs à passer en label « AB » (SP 05/17)

- ✓ Encourager l'émergence d'une AMAP- Association pour le maintien d'une agriculture paysanne- dans le but de relier agriculteurs et consommateurs.
- ✓ Vérifier s'il y a des distributions de paniers de légumes à la Robertsau et au Conseil XV (une place Arnold) et, le cas échéant, palier à ce manque avec les maraîchers locaux.

Proposition 11 **

Redévelopper une offre de vente en circuits courts autour du maraîchage et le complétant (SP 05/17)

- ✓ Développer un magasin de vente de produits locaux (de préférence au Conseil des XV) sur le modèle de l'ancienne douane, pour asseoir la culture maraîchère et soutenir les agriculteurs (SP 05/17) en lien avec le projet Hornecker ;

- ✓ Compenser les productions très saisonnières par une plus grande variété de produits pour fidéliser les clients dans la durée ;
- ✓ Veiller à la qualité (fraîcheur des produits).

Proposition 12

Les maraîchers sont demandeurs d'un soutien de la collectivité / des pouvoirs publics en matière de communication / identification de leur existence au cœur du quartier et de la ville. (Entretiens)

Proposition 13 **

Privilégier le local sur les marchés ou en faire une vitrine de l'activité locale (marchés de la Robertsau et de la Marne). (Entretiens)

Proposition 14

Approvisionner les cantines scolaires du quartier (SP 05/17)

Proposition 15 *

Mettre à disposition un lieu servant de point de vente permanent pour les maraîchers regroupés (SP 05/17)

- ✓ Sur l'exemple cité de l'îlot de la Meinau qui comporte des serres et un point de vente avec un « drive »

Proposition 16

Relancer l'existence du poireau de la Robertsau, symbole du quartier (SP 05/17)

Proposition 17

Enrichir la thématique de la Fête de St Fiacre (patron des jardiniers) pour mettre en avant l'activité des maraîchers professionnels (SP 05/17)

- ✓ Présentation de produits,
- ✓ Transmissions de connaissances aux jardiniers amateurs (cours, ateliers)

JARDINS NOURRICIERS – VEGETALISATION

Proposition 18

Soutenir les jardins partagés pour des gens les plus proches possibles du lieu d'habitation, sur le modèle de celui de la Cité des chasseurs. (SP 05/17)

Proposition 19 *

Créer de nouveaux jardins partagés / jardins familiaux pour rapprocher les citoyens de la nature (At4 – FO)

- ✓ Un nouveau jardin partagé au Nord de la cité de l'III (entretiens)
- ✓ Intégrer des cultures de légumes Place Arnold (SP 05/17)
- ✓ Au château de Pourtalès (souhait de Mme LEIBRECHT, propriétaire du château)
- ✓ Près du presbytère de l'église Saint-Bernard
- ✓ Au Parc de l'Orangerie

Proposition 20

Faciliter et fluidifier les relations avec les services et décideurs sur les projets (ex : projets jardins) pour aboutir dans les meilleurs délais. (Entretiens)

Proposition 21

Engager le territoire dans « Strasbourg ça pousse » – Territoire ou ça pousse plus !! (At8 – FO)

- ✓ Végétaliser les toitures de garage des cœurs d'îlots notamment au Conseil des XV, pour favoriser le Tissu Naturel Urbain (=frame verte), le confort estival, le paysage perçu. (SP 05/17)

Proposition 22

Diffuser les brochures végétalisation (en pied de mur, façade etc...) éditées par l'Eurométropole. (SP 05/17)

Proposition 23

Préserver et valoriser les vergers entre le quartier de la Robertsau et le parc de Pourtalès (At11 – FO)



Exploitation céréalière rue du Rohrkopf, et problématique du traitement des cultures à proximité des habitations (cf. Cahier 3 Balade (re)découverte N°9 et contribution à la fin du Cahier 4)

CHANTIER 8 : VIE ECONOMIQUE « PNU COMPATIBLE »

LES OBJECTIFS DU CHANTIER

Favoriser la vie économique au sein du PNU.

QUESTIONS POSEES AU GROUPE PROJET

Quels peuvent être les apports et spécificités du PNU pour l'économie locale ?

Comment développer l'économie sociale et solidaire sur ce territoire ?

CONSTATS

Ces quartiers bénéficient chacun d'atouts, de particularités : ambiance village en ville et présence remarquable de :

- ✓ Marchés
- ✓ Commerces de proximité variés
- ✓ Lieux de convivialité et de vie (centre socio-culturel)
- ✓ Subsistance du maraîchage
- ✓ Institutions européennes et politiques, ambassades et consulats
- ✓ Hôpitaux
- ✓ Université
- ✓ Industries
- ✓ Zone portuaire.

Les participants apprécient la présence de petits commerces, notamment il importe de réussir à conserver les petites épiceries qui rendent tant service.

La présence et l'importance des marchés, surtout celui du boulevard de la Marne, sont grandement appréciées.

Ces quartiers bénéficient de la proximité du centre-ville et de ses grandes enseignes, c'est avantageux mais peu pratique pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, il importe de conserver des commerçants et des services à proximité.

La population des quartiers a un rôle fort sur le maintien du tissu commercial de proximité : son comportement de consommation s'il s'oriente vers les commerces et les produits locaux sanctionne leur réussite ou leur échec.

La sociologie des quartiers est réputée être aisée et la plupart des personnes devraient avoir les moyens de dépenser plus pour consommer mieux. Des participants signalent qu'une étude a montré que cette image est partiellement fautive, il y a comme ailleurs des défavorisés et des personnes en situation de pauvreté, cela pose aussi des problématiques d'insertion et de maintien des commerces dans la cité de l'III notamment.

Les commerces de proximité semblent subir des difficultés économiques, ils peinent à trouver des repreneurs, comment les soutenir ?

Dans la partie Robertsau, le commerce est plus varié et florissant, les commerçants du Conseil des XV pourraient-ils s'inspirer des bonnes recettes de ceux de la Robertsau ?

Il manque une zone de convivialité (zone piétonne ?) donnant aux gens l'envie de se poser et autour de laquelle une offre de consommation pourrait se renforcer (analogie avec la place du Marché Gayot). Quelle serait l'adhésion des commerçants à ce type de projet ?

INDUSTRIES ET ZONE PORTUAIRE

Le tissu industriel existant doit être préservé pour les emplois qu'il amène et la vitalité économique qu'il suscite, par exemple la papeterie. La collectivité peut jouer un rôle en faisant preuve de pédagogie et en accompagnant la lutte contre les nuisances.

La Fête du Port Autonome a été bien perçue et il faudrait continuer dans cette voie.

La présence du Port et des sites industriels est plutôt perçue sous l'angle des risques.

VIE ASSOCIATIVE

Les quartiers présentent un déficit de lieux de salles de réunion pour les associations et leurs activités (sont recensées à chaud par les participants : salle Saint Bernard, foyer Saint Louis, les paroisses en général, le Pavillon Joséphine).

INSTITUTIONS POLITIQUES

Certaines structures politiques comme les institutions européennes nécessitent de gros bâtiments vu leurs besoins en personnel et en accueil de public. Le consulat turc est cité comme l'exemple d'un immeuble dont la taille imposante et la construction au détriment d'un espace de verdure ont choqué certains participants.

D'autres participants relèvent que ces organismes contribuent à l'équilibre économique du quartier car ils recèlent des emplois et amènent de nouveaux habitants. En outre leur présence et leur renommée façonnent et renforcent l'image et la notoriété des quartiers et de la ville, ce qui a un impact indirect favorable sur l'économie.

ATTRACTIVITE / POSITIONNEMENT DE LA ROBERTSAU

L'ambiance village, même si elle est plus ressentie dans certains secteurs de la Robertsau, constitue une valeur hautement appréciée par tous et qu'ils aimeraient vivement voir préservée.

Les quartiers bénéficient d'un environnement privilégié et pourraient s'ancrer sur une image de territoires de nutri-santé, de sport-santé, et favoriser ainsi un développement économique sur le créneau de la santé : centre de thalassothérapie, centre de spas, maison médicale, développement des professions de santé...

PROPOSITIONS

COMMERCES

Proposition 1

Communiquer sur les entreprises et commerces existants pour que les habitants les connaissent et puissent les trouver dans leur quartier. (SP 05/17)

Proposition 2*

Réserver dans chaque projet immobilier des surfaces pour l'installation de professionnels : ateliers, artisans, cabinets (médical, architectes...), pépinières de start-up, lieux de coworking, fablabs... Ceci afin d'enrichir l'offre de professionnels et de faire également du quartier un lieu où on travaille. (SP 05/17)

INDUSTRIES ET ZONE PORTUAIRE

Proposition 3***

Interdire les projets à risque environnemental dans le Parc Naturel Urbain (SP 05/17)

- ✓ Faire évoluer les règles par rapport aux risques industriels, notamment que sur son emprise il ne puisse être accepté de nouvelles installations qui seraient classées au niveau d'ICPE « autorisation ». (SP 05/17)
- ✓ Compléter le plan de prévention des risques technologiques qui existe sur le quartier (le PPRT est une servitude qui s'impose au PLU.)(SP 05/17)
- ✓ Identifier les menaces SEVESO et expliciter les mesures prises.

VIE ASSOCIATIVE

Proposition 4

Créer un autre Centre Culturel dans les locaux de l'ancienne école européenne (SP 05/17)

Proposition 5

Développer la communication dans les quartiers sur les fêtes et les événements associatifs (SP 05/17)

ATTRACTIVITE/POSITIONNEMENT DU QUARTIER

Proposition 6

Orienter le développement économique vers des quartiers santé-nature (SP 05/17)

- ✓ Positionner les deux quartiers évoluant au travers de la mise en place du PNU vers une image de quartier santé-nature. En effet les quartiers disposent d'atouts qui les y prédisposent avec d'une part un environnement et de nombreux espaces verts qui offrent des possibilités variées de cheminements doux, de pratiques douces et/ou sportives en nature, et d'autre part d'une production alimentaire saine et locale grâce au maraîchage.
- ✓ Créer un spot Vitaboucle à Pourtalès à l'entrée de la forêt de la Robertsau qui connaît une forte fréquentation de sportifs. (SP 05/17)

Proposition 7 *

Installer une pépinière d'entreprise sur le territoire (SP 06/17)

- ✓ Le Conseil des XV et la Robertsau ne sont pas des quartiers attractifs pour les jeunes entreprises, malgré certains atouts (cadre de vie...). Ce constat peut notamment s'expliquer par les problèmes de circulation, de stationnement et de coût du loyer qui ne sont pas favorables à l'installation de jeunes actifs.
- ✓ Dynamiser les quartiers en trouvant un lieu pour installer une pépinière d'entreprise sur le modèle du Shadock.

Remarque : un appel à projet a été lancé par l'Eurométropole de Strasbourg pour réinvestir des villas abandonnées près du chemin Goeb avec une vocation économique, touristique et de loisir.

Proposition 8 **

Rénover la mairie de quartier de la Robertsau ou de se doter d'une mairie de quartier plus moderne et agréable à fréquenter (SP 05/17)

Propositions prioritaires de l'axe 2 retenues par les participants lors de la séance du 14/09/2017

CHANTIER 5 : MAITRISE DE L'EVOLUTION URBAINE

- * Créer un moratoire sur la consommation d'espaces naturels à la Robertsau (Proposition 8)
- * Créer un groupe de travail sur l'urbanisme pour proposer des pistes d'action au PLU, repérer les emprises foncières mutables, échanger sur l'avenir du quartier, et s'appuyer sur la charte du PNU, pour préciser le développement souhaité (Propositions 1, 2, 4, 5)

CHANTIER 6 : CIRCULATION ET PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

- * Réaménager les anciens chemins de halage des canaux et les rendre à la circulation douce (Proposition 2)
- * Ajouter des pistes cyclables (Conseil des XV, av des Vosges et de la Forêt Noire / du Fuchs am Buckel vers la Wantzenau / le long du Muhlwasser) (Proposition 3)
- * Repenser les voiries et les liaisons douces globalement dans le quartier, de même que le stationnement et les sanctions pour favoriser les déplacements doux, notamment entre le Parc de l'Aubépine et l'île aux oiseaux, le long du Muhlwasser... (Propositions 15, 7, 10)

CHANTIER 7 : AGRICULTURE URBAINE ET INTERFACE VILLE/NATURE

- * Favoriser le maraîchage à la Robertsau, le bio, le faire connaître (Propositions 8, 10, 2)
- * Redévelopper une offre de vente, en circuits courts autour du maraîchage et le complétant, en point de vente permanent pour des maraîchers regroupés, sur les marchés de la Robertsau et de la Marne en vitrine de l'activité locale (Propositions 11, 13, 15)
- * Planter des haies vives de protection entre les jardins et des zones agricoles traitées (Proposition 9)
- * Faire connaître le rapport du Conseil de quartier sur le projet d'agroquartier Mélanie et mener à bien ce projet vitrine, citoyen et alternatif (Propositions 4, 6)
- * Créer de nouveaux jardins partagés et familiaux sur des sites identifiés, pour rapprocher les citoyens de la nature (Proposition 19)

CHANTIER 8 : VIE ECONOMIQUE « PNU COMPATIBLE »

- * Interdire les projets à risque environnemental dans le PNU (Proposition 3)
 - * Rénover la mairie de quartier de la Robertsau ou de se doter d'une mairie de quartier plus moderne et agréable à fréquenter (Proposition 8)
 - * Réserver dans chaque projet immobilier des surfaces pour l'installation de professionnels et installer une pépinière d'entreprises sur le territoire (Propositions 2, 7)
-

4.3 Axe 3 - Affirmer et faire vivre une identité partagée et une dynamique de territoire

CHANTIER THEMATIQUE N°9 : AFFIRMER UNE IDENTITE COMMUNE, VEHICULEE PAR UN NOM ET UNE SIGNATURE SPECIFIQUE PNU.

LES OBJECTIFS DU CHANTIER

Identifier les éléments communs (lieux, thèmes, valeurs...) qui permettront de créer un sentiment d'appartenance à un territoire partagé. En déduire les éléments d'identification emblématiques du PNU.

LES PROPOSITIONS DE L'ATELIER DE PROJET :

LES IDENTITES MULTIPLES DU TERRITOIRE

Proposition 1 *****

Utiliser les cours d'eau comme élément marquant et structurant du PNU (At10 – FO /SP 06/17)

- ✓ Aujourd'hui, comme depuis toujours, l'eau (cours d'eau, canaux, nappe, étangs) est omniprésente sur le territoire du futur PNU. Elle constitue en conséquence un marqueur évident de l'identité de ce territoire aux yeux des habitants. Aujourd'hui, les cours d'eau ceinturent les quartiers sans véritablement les traverser. Peu de secteurs en eau sont –facilement- accessibles et on constate un déficit de berges aménagées pour la promenade, y compris en direction du Rhin tout proche.
- ✓ Pour que l'eau soit « vivante » aux yeux des habitants, il paraît pertinent d'y avoir plus accès, voire de pouvoir y exercer plus d'activités sportives, de loisirs ou de transport. Il conviendrait donc de ceinturer le PNU d'itinéraires de découverte qui suivraient les cours d'eau, d'y installer les « portes d'entrée » (points d'accueil) du PNU et d'y proposer des activités sur l'eau (pêche, canotage, péniches avec restauration, salle de spectacle, guinguette, « vaporetto » ou taxis fluviaux, modélisme nautique, embarcations électriques...) pour se réappropriier ces nombreux espaces (Ill, canal de la Marne au Rhin et grand bassin devant les institutions européennes, bassin des remparts, Muhlwasser...)
- ✓ Imaginer un réaménagement complet de la zone du Port au Pétrole en faveur des bateaux et des loisirs nautiques.

Proposition 2 *

Faire des abords du canal de la Marne au Rhin un lien plutôt qu'une séparation entre les quartiers (At10 – FO)

- Par le passé, le canal de la Marne au Rhin est venu scinder les 2 quartiers qui constituaient autrefois un seul et même ensemble. Il conviendrait de restaurer ce lien, d'en faire le « fil du PNU », un axe de circulation (même sur l'eau ?), d'en renaturer les abords, de proposer un axe de promenade de part et d'autre du canal (modes doux), d'organiser une fête de l'eau commune aux différents quartiers, de créer des lieux de convivialité (ex° péniches avec restauration et loisirs). Toutes ces pistes à explorer permettraient de recréer un lien et une attraction là où actuellement on perçoit plutôt une frontière.

Proposition 3 **

Affirmer le PNU comme un poumon de nature au cœur et en bordure de la ville (SP 06/17)

- ✓ S'appuyer sur la présence du Parc de l'Orangerie, couplée à celle du Parc de Pourtalès et de la forêt de la Robertsau, qui font déjà de ce territoire un poumon vert aux yeux des habitants, et de l'ensemble de l'Eurométropole.
Le PNU devrait faire rayonner cette identité sur tout son territoire, notamment par des propositions de balades thématiques « nature », élargies aux autres secteurs (avec SINE, ...).
- ✓ Des liens et une mise en lumière particulière de la démarche « Strasbourg Grandeur Nature » seraient à envisager sur le territoire.

Proposition 4 ***

Affirmer le patrimoine bâti, comme élément identitaire fort du territoire (SP 06/17)

- ✓ La nomination de la Neustadt au patrimoine mondial de l'Unesco y contribue déjà fortement. S'en servir permettra de renforcer la prise en compte par l'EMS du patrimoine bâti et identitaire, pour une plus importante mise en lumière
- ✓ La mise en application de cette proposition est plus détaillée dans les chantiers relatifs au patrimoine bâti et à la découverte du territoire (axe 1).

Proposition 5

Intégrer l'Europe au cœur de l'image du futur PNU (SP 06/17)

- Affirmer le caractère « europhile » et ouvert sur l'Europe de ce territoire : institutions européennes, lieux d'Europe...

Proposition 6 ***

Créer un guide / plan spécifique mieux visualiser les richesses naturelles du PNU (SP 06/17)

- Une très grande diversité de circuits de promenade existe et peut être encore enrichie sur le territoire du futur PNU.

LE PNU, L'AFFAIRE DE TOUS

Proposition 7

Cœuvrer à élargir la base populaire du PNU pour en faire le PNU de tous (AT15 – FO)

Une large mobilisation de tous les acteurs locaux apparaît nécessaire pour faire du lancement du PNU Nord un évènement majeur dans la vie du territoire. Toutes sortes de pistes sont proposées :

- ✓ Mettre le projet de livre blanc à l'« enquête publique »,
- ✓ Promouvoir le PNU sur les réseaux sociaux,
- ✓ Se doter de moyens techniques et financiers nécessaires à cette mobilisation, qui ne peut pas s'appuyer uniquement sur les bénévoles de l'association PNU,
- ✓ Mettre en place l'« Agora » du PNU, le lieu d'expression citoyenne,
- ✓ Travailler avec les journaux et médias de quartiers (ADIR, ASSER, Blog de la Robertsau...) pour susciter l'adhésion et la participation (remontées d'idées, sondages, débats...),
- ✓ Poser la question du « rêve de PNU » dans les écoles du territoire ? Faire rêver les enfants,
- ✓ Lancer des actions concrètes mobilisatrices, bien estampillées PNU, pour démontrer ce que peut être ou peut apporter le PNU avec le relais de l'ensemble des associations du territoire qui pourraient faire vivre ce concept – comme lorsqu'un territoire accueille un évènement d'exception (Tour de France cycliste, compétition sportive, conférence sur le climat...) et se mobilise à l'unisson,
- ✓ S'appuyer sur le CINE de Bussière : conférences, rencontres, s'appliquer à ancrer le CINE dans le PNU.

Proposition 8

Faire une force de la contiguïté entre habitat social et résidentiel (SP 06/17)

- La cité Spach et Rotterdam au conseil des XV et la cité de l'III à la Robertsau n'ont pas pour seul point commun leur période de construction. Ce sont également des cités intégrées au sein de zones résidentielles. Toutefois, un réel travail d'intégration, de porosité et d'ouverture réciproque doit être développé, particulièrement à la cité de l'III.

Proposition 9

Trouver un « vrai » nom à ce territoire (différent de PNU Nord)

- ✓ Sur la base des éléments emblématiques énumérés plus haut : Structuration par les voies d'eau (Ill, canaux, Muhlwasser), omniprésence du « vert » et de la nature, identité patrimoniale forte (patrimoine bâti en particulier), siège des institutions européennes, ambiance entre ville et campagne (ou village) ...
- ✓ Une proposition est faite, en lien avec ces éléments et en relation avec le PNU ILL Bruche : PNU ILL-Rhin. Confirmer avec les membres de l'atelier.



L'ancre du CSC l'Escale

Proposition 10 **

Créer une « maison du PNU » sur ce territoire (SP 06/17)

Ce lieu serait tout à la fois un site vitrine, un lieu d'information, de débat, d'échange et de décision (siège du « parlement du PNU ») et également susceptible d'accueillir des événements et temps festifs. La proposition est faite de s'intéresser à l'Octroi de l'Orangerie.

Il possède plusieurs qualités :

- ✓ Sa position centrale dans le PNU.
- ✓ Sa dimension accessible et proche d'un lieu très fréquenté en ferait un lieu de rencontre, d'échange et d'information privilégié.
- ✓ Ce bâtiment a le mérite d'exister, d'être en bon état, de taille modeste, capable d'accueillir le public et surtout d'être vide à l'heure actuelle.

Proposition 11 (à rapprocher de la proposition 2 – chantier 10) *

Mettre en place une signalétique « PNU » dans les quartiers (ST 03/16)

- ✓ Panneau divers (directions, itinéraires de balades et découverte, panneaux d'informations...).
- ✓ Sur le modèle des points d'accueil du PNU « ILL-Bruche », des panneaux d'information avec plan pourraient décrire les richesses (patrimoniales, naturelles, culturelles, artistiques) présentes à proximité et permettraient de mieux s'approprier son quartier et d'en connaître l'histoire. Ils permettraient également tout naturellement de s'orienter dans le PNU.
- ✓ Développer des supports physiques d'informations et d'interprétation du patrimoine

LES OBJECTIFS DU CHANTIER

Profiter de la création du PNU pour créer des opportunités de rapprocher, faire se rencontrer et se connaître les habitants du territoire dans leur diversité.

LES PROPOSITIONS DE L'ATELIER DE PROJET

UN CONTEXTE PROPICE A LA CONVIVIALITE

Proposition 1 *

Associer les espaces de convivialité aux lieux de rencontre (At2 – FO)

- Insérer du mobilier pour pique-niquer, ou s'asseoir à 2 ou 3, dans les lieux de rencontre comme cela peut être le cas dans certaines villes du Canada, au jardin du Luxembourg ou à Strasbourg, sur le campus de l'Esplanade.

Proposition 2 *

- ✓ Mettre en place des cabanes à livres dans les quartiers, préférentiellement dans les cités ou à proximité, pour favoriser les échanges, les occasions de se rencontrer et de « sortir de sa routine » (en lien avec proposition 2)
- ✓ Promouvoir le compostage collectif (At2 – FO). En pied d'immeuble, sur l'espace public, cette pratique associe une démarche vertueuse à la réappropriation de l'espace public et à la création de lien. Pourquoi ne pas imaginer installer des bacs à compost en accès libre à divers endroits ?
- ✓ Multiplier les espaces de jardinage en ville (At2 – FO). Du simple bac, en pied d'arbre ou de mur jusqu'au jardin partagé, divers espaces ont été identifiés comme pouvant être appropriés à cette fin :
 - Place du Corps de Garde (limiter le stationnement ou le réorganiser)
 - L'Escale
 - Le long des berges de l'Ill, du Mühlwasser (projet Lana) ou vers le cimetière
 - Place d'Islande
 - Place Arnold : renforcer le côté « Stammtisch »
 - Parvis de l'église St Bernard
 - Quai Conrad, aux alentours de l'église orthodoxe notamment
 - Proche passerelle Ducrot (berges + jardin « Incroyables comestibles »)
 - Espace vert de la Cité Rotterdam
 - Quai Jacoutot, autour de la Concorde ?
 - Envisager des espaces dans ou aux alentours de la forêt de la Robertsau...

Proposition 3

Travailler sur de nouveaux mobiliers urbains, créateurs de liens (At2 & At8– FO)

- ✓ Réalisés avec des matériaux naturels, mis à disposition des habitants, mobiles, avec fonctions diverses (sport, lien social, artistique, gestion des déchets, jardinage...), ils créeraient le prétexte à la rencontre et à la réappropriation de l'espace public par tous. Se rapprocher d'une école de design, d'un ESAT ou d'autres structures du territoire (publics de tous âges et de toutes conditions) pour imaginer les fonctionnalités et objets. Lancer un concours d'innovation dans la récompense pourrait être la mise en œuvre sur le territoire ?
- ✓ Par ailleurs, pour faciliter l'appropriation de l'espace public, il pourrait être proposé aux riverains et citoyens de décider du mobilier urbain qu'ils souhaitent voir mettre en place près de chez eux.

Proposition 4 **

Favoriser l'installation de cafés et terrasses sur le territoire (At2 – FO / SP 01/17)

- ✓ La vie et la convivialité nécessitent aussi pour s'épanouir des lieux qui incitent au regroupement et aux loisirs. Besoin plus exprimé sur le conseil des XV. Pourquoi ne pas créer par exemple un biergarten (fixe ou itinérant) au bord de l'eau sur les berges du bassin des remparts très fréquentées et ailleurs ?

Proposition 5 **

Organiser des temps de convivialité et d'échange (SP 06/17)

- ✓ Créer des temps festifs dans le cadre du PNU afin de favoriser les rencontres et le lien social (pourquoi pas une grande fête annuelle du PNU comme pour le PNU ILL-Bruche).
- ✓ Il a en particulier été proposé de créer des événements en soirée, pour animer les quartiers. En journée, les événements sont déjà très nombreux.

UN PNU POUR TOUS ET POUR TOUTES LES GENERATIONS

Proposition 6

Faire de ce territoire le « PNU des enfants » (At8 – FO / SP 06/17)

- ✓ Proposer un circuit expérimental entre les différents parcs de jeux,
- ✓ Prévoir des animations spécifiques et/ou thématiques (Pâques, Saint Nicolas, Journée de l'Eau, de la Nature, des Abeilles...) pour les enfants au sein du PNU, en lien avec les associations de quartier (sportives, culturelles, nature),
- ✓ Avoir une communication spécifique sur cette section,
- ✓ Créer des aires de jeu naturelles dans le PNU sur le modèle des Folies du Mühlbach du PNU ILL-Bruche (dont la réalisation serait une occasion supplémentaire de rencontre, de réappropriation et de travail en commun).

Proposition 7

Mener une action pour développer spécifiquement des activités ou créer des lieux de rencontre pour les jeunes - en particulier les ados (SP 01/17)

Proposition 8

Travailler la dimension intergénérationnelle (SP 06/17)

- ✓ Différents établissements de santé se trouvent sur les quartiers. L'EHPAD « L'Air du Temps » a notamment comme projet de créer un jardin thérapeutique sur son établissement, afin de permettre aux résidents d'avoir des activités extérieures et sensorielles. Ce projet serait mené en partenariat avec les établissements scolaires alentours afin de favoriser ce lien intergénérationnel.
- ✓ Dans le cadre du PNU, il serait intéressant :
 - ❖ D'accompagner l'EHPAD dans son projet de création de jardin sensoriel et intergénérationnel.
 - ❖ De développer dans le quartier de la Robertsau et au Conseil des XV, un « parcours seniors » spécifique permettant de relier les différents établissements de santé et les espaces verts avoisinants, avec une visée sensorielle et cognitive,
 - ❖ De développer une « section Seniors » au sein du PNU, pour développer des lieux de rencontre et des activités : bridge, pétanque...

Proposition 9 *

Développer certains parcours en accessibilité aux handicapés et veiller à la qualité des aménagements pour ce public (balade 19 juin 2017)

Proposition 10 *****

Œuvrer à intégrer la Cité de l'III à la Robertsau et au PNU (SP 06/17)

- ✓ L'association l'Escale mène depuis de nombreuses années un travail en ce sens et possède même une antenne au sein de la cité de l'III.
- ✓ travailler le lien Cité de l'III-Robertsau, à l'occasion d'une future Vitaboucle dans le quartier.
- ✓ Contribuer à mettre en avant et soutenir les associations, les commerces locaux, sur l'avant de la cité de l'III pour que les gens puissent en profiter. Plus globalement développer les activités et les commerces à la cité de l'III profiterait à tous.

LE SPORT, VECTEUR DE LIEN, CREATEUR DE VIE

Proposition 11

Elargir l'offre en locaux et installations sportives (entretiens)

- De forts besoins d'extensions des locaux sportifs ont été exprimés, afin de pouvoir répondre à une très forte demande.

Proposition 12

Créer des installations sportives en libre accès et entretenir l'existant (At2 – FO)

- Le projet de « Street work out » existant ;
- Une vitaboucle, avec agrès en accès libre ;
- Un itinéraire de marche nordique ;
- Un circuit pédestre pédagogique avec chronos pour les marches rapides ;
- Un circuit sportif totalement en forêt avec des postes spécifiques pour les différents types de courses (5kms, 10kms, demi-terrain...).

CHANTIER THEMATIQUE N°11 : ART ET CULTURE

LES OBJECTIFS DU CHANTIER

Affirmer l'identité du territoire au travers des dimensions artistiques et culturelles ; rendre ces dimensions accessibles à tous et au quotidien.

LES PROPOSITIONS DE L'ATELIER DE PROJET

IDENTIFIER ET PROMOUVOIR L'EXISTANT

Proposition 1 ***

Mettre en valeur la dimension artistique dans le quartier et promouvoir des projets culturels et artistiques (At13 –FO / SP 06/17)

- ✓ Création de parcours, valorisation du patrimoine en train de disparaître,
- ✓ Il faudrait partir de l'existant et magnifier tout ce qui n'est pas standard, comme le Jardin botanique, le Planétarium ou l'Orangerie par exemple,
- ✓ Afin de mieux les faire connaître, on pourrait recenser les manifestations culturelles existantes, et y développer l'usage avoir recours aux balades et sentiers découvertes,
- ✓ Dans cette optique et pour générer du lien, il serait bon de recréer des « chemins de traverse », à travers le Jardin botanique de l'Université de Strasbourg par exemple.
- ✓ Le jardin de l'Orangerie, qui attire beaucoup de monde, pourrait rayonner, ouvrir aux alentours, en servant de point de départ pour faire découvrir d'autres lieux intéressants à proximité, ou valoriser les liaisons (comme entre l'Orangerie et le Wacken par exemple),
- ✓ Un travail des étudiants en Maîtrise en 2017/2018 de design « InsituLab » du lycée le Corbusier se penchent sur la découverte du territoire, l'encouragement à se promener. Cela pourrait également être un projet de commande artistique pour un designer, via le CEEAC, notamment sur la question de la signalétique. Cela amènerait une identité visuelle commune.
- ✓ On pourrait également imaginer un dispositif à enrichir au fur et à mesure, comme une sorte de Wikipedia du territoire.
- ✓ Dans cette perspective le projet d'aménagement urbain et culturel porté par l'association Apollonia trouverait toute sa place à l'entrée de la Robertsau (SP 09/17).

Proposition 2

Recenser les forces vives artistiques, ateliers, artisans d'art, maisons d'artistes (At13 – FO)

- ✓ Créer un guide et pourquoi pas un parcours spécifique autour des lieux de création du territoire,

SORTIR DES MURS, ALLER AU-DEVANT DES GENS

Proposition 3 ***

Utiliser l'espace public pour la production artistique et promouvoir, par l'art, la nature dans la ville. (At13 – FO)

- ✓ Concerts organisés dans le pavillon Joséphine ou le kiosque du Parc des Contades.
- ✓ Amener l'art au plus près des gens, dans la rue et organiser des temps artistiques et culturels dans les parcs, sur les places, dans les jardins (musique, cinéma, intervention d'artistes, festival d'art de la rue, plantes/jardins remarquables ou artistiques).
- ✓ Travailler l'antithèse naturel et urbain (signature PNU).

Proposition 4

Commander une œuvre unique qui interpelle et peut contribuer à dégager / affirmer une identité du PNU (SP 06/17)

- Sur le modèle de l'Abri de rouille du PNU ILL-Bruche, créer / exposer en un lieu central une œuvre emblématique / « repère » qui parle du territoire. Des œuvres éphémères (jardins ?) pourraient également faire vivre cette dimension tout en se renouvelant régulièrement.

Proposition 5 ***

Créer un nouveau lieu culturel sur le territoire (SP 06/17)

- ✓ Il apparaît essentiel de remettre l'espace public partagé au centre des préoccupations.
- ✓ Il y aura de nombreux nouveaux arrivants avec les projets immobiliers en cours, mais pas de nouvelles structures pour répondre à leurs besoins.

LES OBJECTIFS DU CHANTIER

Faire de ce territoire un espace d'innovation également dans le domaine de la gouvernance. Rendre le PNU et ses événements facilement accessibles à tous. Faciliter les échanges et la connaissance de ce qui se fait « près de chez moi ».

LES PROPOSITIONS DE L'ATELIER DE PROJET

PRECISER LE FONCTIONNEMENT PARTICIPATIF ULTERIEUR DU PNU

Proposition 1 *

Rédiger la charte du PNU et faire vivre l'engagement des signataires

- Elle précisera les valeurs communes et engagements de chacun en faveur du PNU. Sa signature sera la garantie de l'adhésion à un référentiel, à un mode de fonctionnement et à des objectifs communs et facilitera l'identification des partenaires. Elle pourrait également être un prérequis à la participation aux instances de décision du PNU.

Proposition 2 **

Définir le fonctionnement d'une instance de pilotage participatif du PNU (SP 06/17)

Plusieurs pistes et modèles ont été explorés :

- ✓ L'élue thématique serait invitée, mais pas partie prenante dans le fonctionnement et les décisions du Conseil de quartier.
- ✓ Le modèle des conseils de quartiers, disposant de ses propres budgets de fonctionnement et moyens humains : animation / secrétariat.
- ✓ Un coordinateur et un bureau ou des référents pourraient assurer le lien avec les élus.
- ✓ Le modèle associatif (l'association PNU par exemple)
 - Cette structure permettrait de gérer un budget (délégué par la collectivité – sur le modèle des budgets participatifs). Il faut en être membre pour prendre part au processus (cotisation symbolique).
- ✓ Le modèle du « forum » : Les décisions sont prises par une assemblée de personnes présentes qui se sentent concernées par le sujet. Il s'agirait de réunions thématiques en « commissions ouvertes » (c'est un peu ce qui se fait actuellement sur le PNU ILL Bruche). Il serait donc impératif que le programme (l'objet de la réunion) soit connu et diffusé très largement et très en amont.
- ✓ Le modèle du « forum des acteurs » : Même mode de fonctionnement que précédemment, mais il faut être signataire de la charte du PNU pour pouvoir prendre part au processus et décisions (ce qui sous-tend la connaissance et le partage de valeurs et d'objectifs communs).
- ✓ Le modèle d'un « forum ouvert » perpétuel qui permettrait aux présents de se réinterroger régulièrement sur les enjeux et sujets dont ils souhaitent se saisir afin de retenir les projets qui répondraient aux nouvelles demandes exprimées, tout en conservant une continuité dans l'action.

La question du modèle n'est pas tranchée et reste ouverte, avec tout de même une préférence pour les formats très ouverts (type forum).

Il est suggéré d'éventuellement fusionner cette instance de pilotage participatif avec celle du PNU III Bruche qui a aujourd'hui la forme d'un Conseil des acteurs (type forum des acteurs).

En ce qui concerne les participants à cette instance, les pistes suivantes sont envisagées :

- ✓ Des volontaires bénévoles,
- ✓ Des représentants des acteurs dynamiques et forces vives du territoire (associations en particulier),
- ✓ Des personnes, désignées au sein des forces vives du PNU (mode de suffrage à préciser – la piste de l'élection sans candidat est également envisagée),
- ✓ Toutes les personnes ou structures signataires de la charte du PNU,
- ✓ Des « collègues d'acteurs » équilibrés (diversité des points de vue et centres d'intérêts),
- ✓ Des résidents des quartiers tirés au sort (ou une proportion au moins - pour garantir la diversité des publics),
- ✓ Un(e) / des représentants de la collectivité (services compétents – indispensables au bon fonctionnement et à la fluidité des relations avec la collectivité), mais pas d'élus.
- ✓ Les élus pourraient être invités à cette instance sans que cela soit systématique.

Il faudrait en tous cas, rechercher une représentation diversifiée et encourager l'implication des citoyens.

Par ailleurs, il serait souhaitable que l'assemblée soit suffisamment grande et ouverte pour être régulièrement renouvelée et survivre aux éventuelles défections.

Un mode de décision collégial est souhaité, mais sans en arrêter le fonctionnement précis.

La latitude de décision de cette instance participative reste également à définir. La complémentarité avec les élus de la ville plaide pour que cette entité propose et que les élus décident. Cette instance aurait comme objectif de proposer des projets matures aux élus du PNU pour arbitrage ou validation. Elle fonctionnerait en divers ateliers de travail selon les sujets et une plénière.

L'expérience prouve que dans ce format l'avis des citoyens est presque toujours suivi. En effet, la proposition citoyenne, si elle est faisable et budgétisée, possède une légitimité toute particulière.

Un facilitateur / accompagnateur extérieur pour faciliter le débat garantira l'expression de tous et permettra un fonctionnement sans hiérarchie (les membres du groupe sont à égalité), en évitant par sa présence et sa neutralité les éventuelles « prises de pouvoir ».

Proposition 3

Expérimenter un budget participatif (SP 06/17 + At8 – FO)

- ✓ Il s'agit d'un niveau supérieur de mobilisation citoyenne, qui créerait plus d'intérêt autour du PNU et permettrait de donner plus d'importance et de responsabilité à l'instance de pilotage du PNU.
- ✓ Le « facteur multiplicateur » apporté par le monde associatif (bénévolat, réseaux établis et culture de l'entraide...) permet, pour certains projets, de mener plus d'actions avec un même budget que ne peut le faire la collectivité en direct.

ECHANGES, INFORMATION ET APPROPRIATION

Proposition 4

Tenir des réunions plénières régulières de l'instance de pilotage en présence des élus (SP 06/17)

- Consacrée à un temps de bilan / point d'étape, cette réunion ne serait pas un temps de décision, mais permettrait d'informer réciproquement le public et les élus sur les projets menés et d'échanger sur les orientations et stratégies pour le territoire.

Proposition 5*

Conserver et intensifier la présence du PNU Nord sur les réseaux sociaux (SP 06/17)

- Ce canal d'information permet de toucher un public différent et apporte fluidité et souplesse dans le partage de l'information.

Proposition 6

- ✓ Proposer des réunions conjointes des deux Conseil de quartier Robertsau-Wacken et Conseil des XV (At5 – FO) :
 - Au moins ponctuellement. Il ne s'agirait pas de fusionner les deux conseils de quartiers, mais dans le cadre du lancement du PNU, un rapprochement ponctuel et pourquoi pas un RDV annuel entre ces deux entités permettrait de faciliter la connaissance réciproque, les échanges et l'appropriation du PNU.
- ✓ Mettre en place l' « Agora » du PNU, lieu d'expression citoyenne (At8 et AT15 – FO) :
 - Il s'agit de créer un espace citoyen d'expression continue (baptisé par un participant « tam-tam, bla-bla »), vraisemblablement accueilli par la maison du PNU. Ce lieu d'appel à idées et à projets permanent (modèle ascendant pour prolonger la gouvernance de l'atelier PNU) viendrait enrichir les orientations déjà définies lors du travail de l'atelier de projet et permettrait la rencontre entre acteurs et projets pour optimiser les synergies.
 - Le format d'échange et de prise de décision en agora / forum permet une large participation, mais aussi l'information et l'échange avec tous.

Proposition 7*

Diffuser une fois par an un bulletin d'information PNU imprimé (SP 06/17) :

- ✓ Le format papier reste une valeur sûre (journal / gazette du PNU distribué au moins une fois l'an en boîte à lettres sur le territoire du PNU).
- ✓ Proposant des rubriques variées (qu'est-ce que le PNU, comment s'impliquer, ce qui a été fait récemment, les projets, le calendrier de l'année à venir...), il permet de toucher le plus large public possible sur le territoire.

Proposition 8

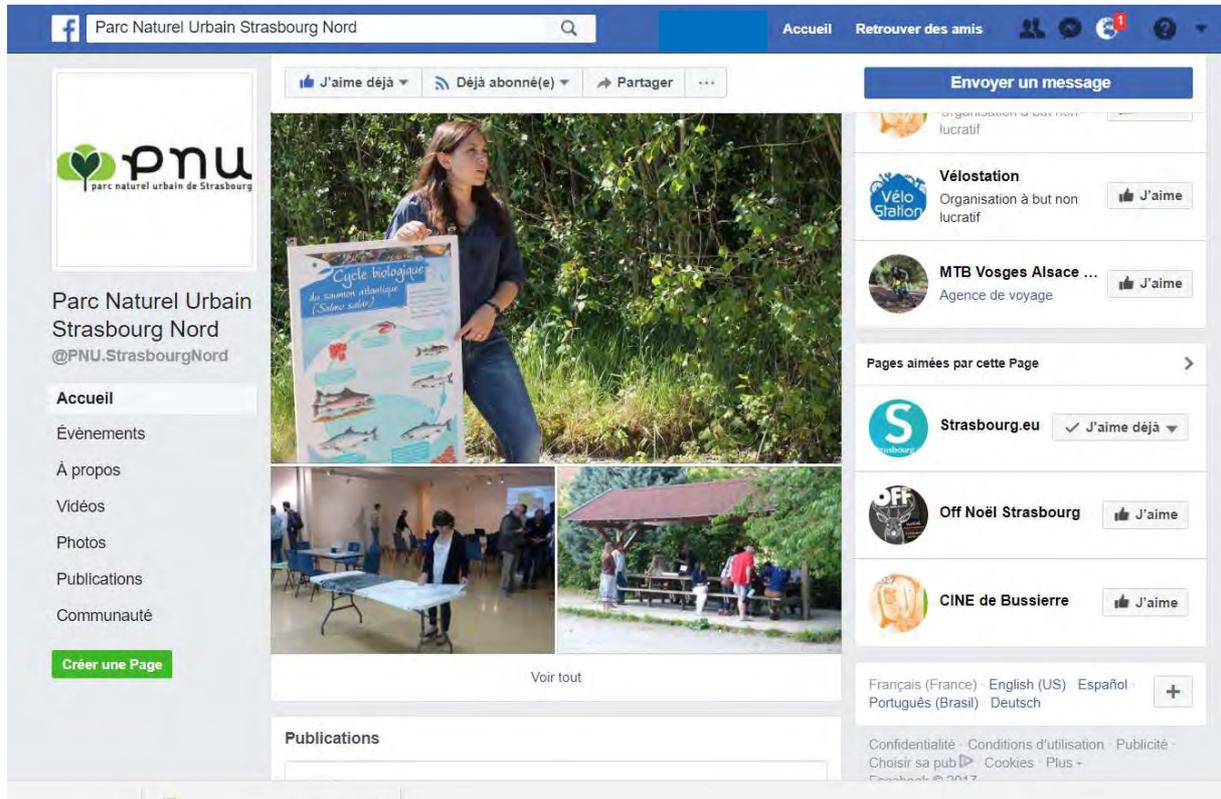
Concevoir un « stand PNU » mobilisable sur les manifestations (SP 06/17) :

- A la fois lieu de recueil de la parole des habitants et d'information sur les projets en cours, celui-ci pourrait prendre la forme d'un stand, d'un kiosque ou d'une roulotte, à définir dans le cadre d'une commande artistique par exemple. Affirmant les valeurs du PNU, ce « mobilier mobile » permettrait également de toucher d'autres publics, sur le modèle du Bistrot du marché du Conseil des XV. L'animation serait assurée par des membres de l'instance de pilotage participatif.

Proposition 9 **

Relayer les actions portées par les différents acteurs du territoire (SP 06/17 + ST 03/16 + entretiens – maraichers et SINE), en lien avec tous les médias locaux existants :

- Centraliser l'information et Produire un programme global thématique recensant l'ensemble des événements prévus sur le territoire du PNU (support numérique – site / blog /Facebook et ou papier)



Page Facebook - PNU Nord

Propositions prioritaires de l'axe 3 retenues par les participants lors de la séance du 14/09/2017

Chantier n°9 : Affirmer une identité commune, véhiculée par un nom et une signature spécifique PNU.

- * Utiliser les cours d'eau comme élément marquant et structurant du PNU (Proposition 1)
- * Affirmer le patrimoine bâti, comme élément identitaire fort du territoire (Proposition 4)
- * Affirmer le PNU comme un poumon de nature à la fois au cœur et en bordure de la ville, et faire des abords du Canal de la Marne au Rhin un lien plutôt qu'une séparation entre les quartiers (Propositions 2, 3)
- * Créer un guide et une signalétique spécifiques, une Maison du PNU (Octroi), pour mieux visualiser les richesses du PNU (Propositions 6, 11, et 14 du chantier 4).

Chantier n°10 : Imaginer et expérimenter pour enrichir le lien social

- * Œuvrer à intégrer la Cité de l'Ill à la Robertsau et au PNU (Proposition 10)
- * Organiser des temps de convivialité et d'échange dans le cadre du PNU pour animer les quartiers (Proposition 5)
- * Favoriser les rencontres et le lien social via l'installation de cafés et terrasses sur le territoire, des aménagements citoyens (cabane à livre, jardinage en pied d'immeuble, compostage collectif...), le mobilier urbain, certains parcours en accessibilité handicapés (Propositions 4, 1, 2, 9.)

Chantier n°11 : Art et culture

- * Mettre en valeur la dimension artistique qui existe déjà dans le quartier (Proposition 1)
- * Utiliser l'espace public pour la production artistique et promouvoir, par l'art, la nature dans la ville (Proposition 3)
- * Créer un nouveau lieu culturel sur le territoire (Proposition 5).

Chantier N°12 : Nouvelle gouvernance, communication, information, relais d'information

- * Rédiger la charte du PNU, définir le fonctionnement d'une instance de pilotage participatif du PNU, et faire vivre l'engagement des signataires (Propositions 1, 2)
 - * Centraliser l'information et produire un programme global thématique recensant l'ensemble des événements prévus sur le territoire du PNU et relayant les actions portées par les acteurs du territoire, en lien avec les médias locaux existants, sur support numérique site / blog / Facebook (suite de l'expérience de la page PNU NORD) ou papier (Propositions 9, 5, 7).
-

V. Enseignements et leviers

En deux ans, depuis juin 2015, l'atelier de projet a dessiné les orientations désirées pour l'extension du PNU de Strasbourg à la Robertsau et au Conseil des XV.

Mais avant de se lancer dans la suite, il paraît important de retenir l'essentiel du chemin déjà parcouru et de saisir à la fois les enseignements et les perspectives qui s'en dégagent.

Nous y trouverons tout à la fois des axes forts, des valeurs sûres du développement du PNU sur ce territoire mais aussi des tensions structurelles entre des positions contradictoires qu'il va falloir, ensemble, surmonter, dépasser ou contourner pour persévérer.

1ER ENSEIGNEMENT : LA DECOUVERTE PARTAGEE DES RICHESSES DU TERRITOIRE COMME L'ADN PRINCIPAL DE CE PARC NATUREL URBAIN

Ces quartiers opèrent globalement une vraie magie paysagère qu'elle soit très urbaine au Conseil des XV ou comme une campagne à la ville à la Robertsau. Les richesses, les beautés inhérentes à ce territoire se complètent et trouvent échos les unes avec les autres, comme un véritable morceau du Parc naturel urbain de Strasbourg :

- ✓ La forte présence de l'eau,
- ✓ La nature sous toutes ses formes,
- ✓ L'héritage d'un ancrage historique fort dont celui de la Neustadt actuellement à l'honneur.

Le succès des 11 balades (re)découvertes réalisées depuis le début de la démarche et la richesse des productions du chantier 4 sur ce sujet montrent tout l'intérêt à partager, comprendre, transmettre les valeurs de ces territoires à la fois humaines et patrimoniales.

Trois aspects majeurs ressortent et méritent d'être poursuivis dans le temps :

- ✓ Mieux se connaître, se rencontrer entre habitants, gestionnaires, entrepreneurs, associations, partager les connaissances des uns et des autres et apprécier ensemble les lieux, les réalisations, les projets en croisant les regards. (Exemples Les amis du cheval, le jardin associatif de la cité des Joncs Chasseurs, l'exploitation agricole de M WEISS, le Château de Jars au Tivoli, les maraichers, les trésors botaniques et historiques du campus impérial, l'Epide et la Cité Rotterdam, les projets du Wacken, la nouvelle chaufferie de la Cité de l'III, la mosquée de l'III, le cimetière Nord, la rue Boecklin et le site du futur tram, les étangs, hêtres et œuvres d'art de Pourtalès...)
- ✓ L'aventure en Ville : Explorer de nouveaux espaces, des sentiers, des trottoirs, qui se trouvent à deux pas de chez soi, change et enrichit la vision que nous pouvons avoir d'un quartier.
- ✓ Mieux connaître ce territoire, approfondir ces qualités, apprécier tout à la fois les réussites et les disgrâces des paysages, la nature présente, son rôle ce qu'elle apporte, les traces de l'histoire ancienne ou récente,

C'est toute cette alchimie qui contribue à construire une culture commune autour du territoire du PNU. Ainsi Le « Genius Loci » de Pourtalès pourrait être une invitation à une certaine sagesse des lieux pour construire l'avenir de ces quartiers à partir de visions partagées de ce territoire, conçues ensemble.



Genius Loci de Giulio Paolini

**Ensemble sculpté en résine –
2001 - CEAAC**

**Balade (re)découverte avec
l'accompagnement du CEAAC
le 7/11/2015**

**"La terre même prend le dessus sur
sa transcription cartographique"**

PERSPECTIVES

Les fondements du PNU sur ces quartiers vont reposer à la fois sur :

- ✓ La préservation et/ou la valorisation des espaces d'eau et de nature, et du patrimoine bâti, en tentant de révéler les identités paysagères parfois oubliées,
- ✓ La formalisation d'itinéraires de découverte pour développer l'identité du PNU à l'aide d'outils pédagogiques adaptés,
- ✓ L'accessibilité, au moins en partie, de ces nombreux sites de promenade au plus grand nombre,
- ✓ Des outils pour rassembler et transmettre les connaissances patrimoniales et donner envie et rendre possible le « savoir plus » : nature, bâti, urbain, histoire, paysage,
- ✓ Une présence artistique renforcée pour transmettre tous ces enjeux, en partenariat d'une part avec les artistes locaux et d'autre part avec les organismes à vocation culturelle et artistique comme le CEAAC, Apollonia... Sans pour autant que le PNU ait vocation à participer au financement de ces projets.

2EME ENSEIGNEMENT : UNE ATTENTION PLUS GRANDE A LA QUALITE PATRIMONIALE, NATURELLE ET URBAINE COMME UN MOYEN DE CANALISER LA FORCE DU DEVELOPPEMENT URBAIN DE CES QUARTIERS

- ✓ La démarche du PNU a entraîné un changement de culture, l'amorce d'une évolution dans le regard sur l'urbanisme et sur les paysages de ces quartiers, à la fois sur les ensembles urbains, les bâtiments, les arbres, les squares, les espaces agricoles, de nature et de jardin, les voiries et les équipements. Des questions restent ouvertes au débat, avec une attention accrue, concernant la manière de bâtir du neuf à proximité d'un tissu existant notamment quand il est approprié et de qualité, ou la manière de sauver des arbres sur des terrains urbanisables...
- ✓ L'idée d'action « réparatrice » est également ressortie pour des opérations anciennes jugées malheureuses.
- ✓ La prise de conscience touche notamment aux modalités de sauvegarde du patrimoine, qu'il soit petit ou grand.
- ✓ Il est à présent clairement identifié que l'acceptation des nouveaux projets urbains passe par leur capacité à apporter du plus autour d'eux. Une intégration réussie s'évalue à ce qui peut être proposé de mieux et de plus à ceux qui sont déjà là et pas uniquement aux arguments en faveur des futurs nouveaux arrivants (cadre habituel de la « promotion immobilière »). L'idée serait de rééquilibrer le rapport entre anciens et nouveaux habitants vers un système plus « gagnant-gagnant ».
- ✓ Enfin la demande citoyenne sur la multifonctionnalité des espaces, sur la demande de nouveaux lieux de convivialité est bien ressortie. Citons à ce propos la réussite de la nouvelle Place Arnold du Conseil des XV, qui devient aujourd'hui une référence et présente pourtant encore un potentiel d'animation et de convivialité supplémentaire à exploiter.



Traversée du quartier « Renaissance » lors de la balade du 7 novembre 2015, un aménagement qui a su préserver des promenades et des espaces ouverts à tous – Photo Ville-G ENGEL

PERSPECTIVES

Ce changement de culture, en se poursuivant et s'enrichissant dans le temps, devrait provoquer un nouveau niveau d'exigence sur les opérations à venir sur les plans de l'architecture, du paysage, de la biodiversité et de la concertation.

Il pourrait aussi se traduire plus fortement dans le PLU.

Il constituera probablement un axe fort des opérations à venir, notamment avec le projet d'un nouvel agroquartier Mélanie.

Enfin, un vrai travail collaboratif de fond serait à poursuivre dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine bâti ancien.

Citons le quartier Tivoli, qui est vu comme un exemple de cohabitation heureuse entre bâtiments de différentes périodes de construction.



La maison à tourelle dite des douaniers, rue de la Carpe haute - Photo V. MAIRE

3EME ENSEIGNEMENT : L'UNION DE TERRITOIRES A LA FOIS DIFFERENTS ET COMPLEMENTAIRES

- ✓ De but en blanc, les deux territoires associés dans la démarche étaient perçus comme très différents et les questions suivantes se posaient :
 - Fallait-il un PNU différent pour chaque quartier ?
 - Peut-on développer un PNU sur un territoire aussi densément peuplé que le Conseil des XV ?
- ✓ Le groupe est parvenu à développer une connaissance et une conscience des points forts de chaque territoire et surtout des complémentarités entre eux. Par exemple les forces vives du Conseil des XV ont développé une forte capacité à travailler à la préservation et la valorisation du patrimoine bâti, quand celles de la Robertsau ont développé d'avantage des spécificités liées à la nature, au jardin, à l'agriculture et au maraîchage...

PERSPECTIVES

Une collaboration interquartier pourrait se poursuivre avec bénéfice sur au moins 4 sujets :

- ✓ la connaissance et la sauvegarde du patrimoine bâti,
- ✓ l'alimentation saine et la diffusion des productions des jardiniers et des maraîchers de la Robertsau,
- ✓ plus largement le renforcement de l'image d'un PNU « nature et santé »,
- ✓ le développement des mobilités douces et de la signalétique locale.

4EME ENSEIGNEMENT : CINQ CONTRADICTIONS D'OU DECOULENT DES ENJEUX FORTS POUR REUSSIR A AMPLIFIER LA DYNAMIQUE PNU

- ✓ Une vie locale associative très dynamique et dense, qui constitue à la fois un point fort par le nombre de personnes impliquées localement et un point faible par la dispersion des énergies locales avec peu de vision d'ensemble. Ces structures ne ressentent pas forcément l'intérêt que pourrait avoir un PNU pour ce territoire qui possède déjà de fortes dynamiques.
 - L'enjeu est de trouver la manière de soutenir la mobilisation collective des acteurs, en apportant la valeur ajoutée du PNU, mais sans se substituer à eux.

- ✓ Les participants ont conscience de la forte diversité sociale de ce territoire.
 - L'enjeu est de parvenir à s'appuyer sur cette diversité pour aboutir à une plus grande mixité sociale et intergénérationnelle.

- ✓ Le constat d'un paradoxe : une attractivité conditionnée par la présence de la nature, qui est au final détruite ou dégradée par ceux qui convoitent sa proximité.
 - L'enjeu est ici de réussir à qualifier la nouvelle urbanisation, en recherchant sa valeur ajoutée pour tous.
 - Un autre enjeu est d'ouvrir au public de nouveaux sites de promenade tout en renforçant leur respect par tous, et en comptant pour cela sur le contrôle social.



La Place Arnold lors de la fête de quartier – Photo Ville - T. SUZAN

- ✓ Des aspirations légitimes mais en apparence contradictoires : La conservation du calme et de la quiétude qui caractérisent ce territoire, mais en même temps, pour ce territoire vaste et peuplé l'expression d'un besoin de lieux, de centralités, et de temps de convivialité et de rencontres.

- L'enjeu est ici d'éviter d'enfermer ces quartiers dans un fonctionnement exclusif de « cité dortoir » et donc d'imaginer aux bons endroits, avec les bons acteurs et aux bons moments, des actions d'animation diversifiées et accessibles à tous.
- ✓ La présence de lieux publics à forte capacité d'attraction (Pourtalès, Orangerie...), mais dont la fréquentation ne profite pas aux espaces environnants.
- L'enjeu est d'inviter à découvrir le reste de ces quartiers à partir de ces sites emblématiques et d'ainsi développer leur rayonnement et leur diversification.

PERSPECTIVES

Ces défis nombreux appellent chacun à une attention particulière au moment d'engager des projets. Ces équilibres sont tous délicats à tenir et la réussite peut venir mais n'est pas toujours garantie. Il faudra oser expérimenter, essayer, corriger, mais surtout agir et entreprendre. Il faudra comprendre les situations sans les juger trop vite, ni de manière trop isolée... mais en en tirant les enseignements.

5EME ENSEIGNEMENT : UNE REELLE MOBILISATION, MAIS PAS D'EFFET « BOULE DE NEIGE »

- ✓ L'implication d'un noyau dur d'acteurs s'est confirmée tout au long de la démarche, soutenue par l'association PNU particulièrement mobilisée.
- ✓ Une fréquentation régulière de l'atelier, qui malgré sa durée, n'a pas connu de démobilitation de ses participants.
- ✓ Une « phase d'ouverture » intéressante, qui a permis de collecter de nouveaux avis et points de vue sur ce territoire, cependant celles et ceux qui les ont émis n'ont pas à ce jour intégré l'atelier dans la durée.
- ✓ Des participants satisfaits tant de la forme que du fond (cf. synthèse des évaluations menées tout au long de la démarche).

PERSPECTIVES

Il faudra conserver une démarche de mise en œuvre ouverte à tous les habitants et acteurs du territoire pour renouveler et encourager l'implication de chacun à son niveau. La réussite du PNU viendra dans le développement de la capacité à travailler et collaborer ensemble sur des orientations communes.

6EME ENSEIGNEMENT : UNE FIERTÉ A PRENDRE DE LA HAUTEUR ET A TRAVAILLER DANS LE TEMPS LONG POUR SON TERRITOIRE DE VIE

- ✓ La démarche PNU constitue un temps privilégié de découverte, d'échanges et de valorisation du territoire et favorise la création d'une véritable culture commune, d'un socle commun, quelle que soit la connaissance initiale que l'on en ait. Cette dynamique a permis le développement d'une appropriation du projet « PNU » au sein de ce groupe.

- ✓ L'expression d'un très fort attachement au territoire s'est exprimée régulièrement. On peut même parler ici de « fierté » d'y résider ou d'y avoir résidé.
- ✓ Une grande force : L'expression d'une intelligence citoyenne a permis aux participants de passer outre les divergences de point de vue et conflits sur les projets en cours pour se consacrer entièrement à travailler pour l'avenir avec une véritable confiance dans le processus mis en place. Cela a abouti à un curieux mais nécessaire équilibre, qui pourrait se traduire par « de la méfiance dans l'instantané, mais de la confiance pour l'avenir ».
- ✓ Une conséquence associée : Travailler sur l'avenir sans régler les problèmes immédiats et concrets du présent aboutit à des engagements et adhésions globalement faibles (en particulier des plus jeunes – qui ont manifestement plus de difficultés à se projeter dans le moyen long terme).

PERSPECTIVES

C'est en prenant de la hauteur sur le quotidien que l'Atelier PNU a pu transcrire dans le Livre Blanc ses orientations et des propositions parfois classiques, parfois originales, parfois aussi contradictoires. Des prises de conscience ont eu lieu qui nourrissent le désir d'aller plus loin et de réussir collectivement des actions concrètes pour poursuivre et amplifier cette dynamique.

Conclusion

Ce Livre Blanc présente un projet d'ensemble nourri par les contributions des uns et des autres et le fruit des riches échanges qui ont eu lieu. Il permet de revenir vers les élus strasbourgeois avec des orientations, des priorités, et un ensemble de propositions concrètes pour ces territoires et leurs acteurs.

Il appartient maintenant aux élus de déterminer ce qu'ils souhaitent retenir de ces propositions.

Les participants à l'atelier de projet sont conscients que sur la totalité des propositions faites, toutes ne pourront pas être retenues, et que pour celles qui le seront, leur mise en œuvre sera échelonnée dans le temps. Il faudra tenir compte des initiatives et de l'engagement des acteurs et partenaires mobilisés, des moyens humains et financiers disponibles, et des opportunités.

La prochaine étape, pour ce qui concerne les services et les élus strasbourgeois, sera de traduire ce Livre Blanc, en un programme d'action pour les prochaines années, avec le soutien d'un budget d'investissement déjà annoncé sur les 6 prochaines années pour la Ville (2 M€) et l'Eurométropole (1 M€).

Souhaitons que ce travail collectif demeure, pour tous les participants de l'atelier, mais aussi pour les futures personnes intéressées, un creuset dans lequel, tout à la fois, ils continueront à apporter et à puiser des inspirations pour l'avenir.

L'état d'esprit né de cette collaboration pourrait continuer à imprégner la suite de la mise en œuvre du PNU de ces quartiers et des projets concrets qui en découleront. Il invite à une co-responsabilité et à un respect du territoire et de ses acteurs, ainsi qu'à un engagement dans la durée, et à une gouvernance plus participative.

C'est pourquoi l'étape collaborative qui suivra, à la suite de la validation du programme d'action du PNU, sera la rédaction d'un outil de formalisation des engagements de chaque acteur : une charte du PNU, prévue en 2018.

Puis les propositions du Livre Blanc qui seront retenues seront progressivement mises en œuvre par les partenaires du PNU. Ces différentes actions et notamment les premières auront à montrer comment se concrétisent, sur le terrain et dans les projets, les orientations du PNU et la collaboration entre acteurs. Ce sera alors une véritable nouvelle épreuve pour la crédibilité de la démarche qui pourra ainsi accompagner la transition des quartiers dans le sens des orientations de ce Livre Blanc.

Remerciements

Nos remerciements les plus sincères vont à toutes celles et ceux qui se sont investis dans la démarche PNU depuis son début et notamment ceux qui ont pris part aux séances en salle pour la production du Livre Blanc de l'atelier de projet :

LES PARTICIPANTS

Mme Nacéra AGGOUN
Mme Valérie ANSEL
M. François BARTHELME
Mme Marie-Laure BEAUJEAN
Mme Christine BEETHAM
Mme Carole BEHR-KOHSER
M / Mme BELMESSIERI
M. Etienne BEZLER
Mme Sarah BIEDERMANN
M. Alain BONNOT
M. G. BROMHER
M. Gérald BROTHIER
M. Hervé BUB
Mme Catherine BUSQUET
M. Claude CHEVIRON
Mme Régine CHEVIRON
M. Jean CHUBERRE
Mme Géraldine COGNEE
M. Jean-Luc DEJEANT
M. Alexandre DE JONGE
M. Albert DELFOSSE
M. Jacques DETEMPLE
Mme Karine DIEMER
M. Michel DREYER
M. Maxence DURR
M. André EHRET
M. Elh Cheick GUEYE

M. Alexandre FAINE
M. Jacques GRATECOS
M. Marc HOFFSESS
M. / Mme UNBEKANDT
M. Antoine NEHME
M. Benoît KAH
M. Bernard PAGAND
M. Claude SCHWARZ
M. Denis MATTER
M. Eric FRIES GUGGENHEIM
M. Fabien LOTZER
M. Franck LEDUC
M. Frédéric LE JEHAN
M. Gilbert SEITER
M. Jean SOMMER
M. Jean-Philippe DURRENBERGER
M. Jean-Yves BROCKERS
M. Justin NISMIMWE
M. Dimitri CONSTANTINIDIS
M. Laurent ORIA
M. Laurent SCHUMACHER
M. Mathieu WALTER
M. Nicolas WOLFF
M. Patrick SARY
M. Philippe WALTER
M. Sergio SANSOTTA
Mme Anne TOUSSIROT
Mme Annette HURET
Mme Chris LIZON

Mme Christine LANGENFELD
Mme Claire JEHL
Mme Emmanuelle CAMPAGNE
Mme Evelyne LOUX
Mme France-Dominique LAUBLE
Mme Huguette SCHWARTZ
Mme Joanne SIMON
Mme Laurence LEVRESSE
Mme Laurence ORIA
Mme Marie SIMON
Mme MARIN
Mme Nicole KAH
Mme Pascale DAVID
Mme ROUYANI
Mme Sarah LAYMAND (Ville de
Schiltigheim)
Mme Carine HEITZ
Mme Béatrice ZIMMERMANN
M. / Mme ZORN

LES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE

- M. Christophe BOSCH
- M. Eric CHENDEROWSKY
- M. Marius GRIMAUD
- M. Pierre KUNTZMANN
- M. Emmanuel MATHIEU
- M. Antoine MATTER
- Mme Béatrice PIPART
- Mme Camille TARRIEU
- M. Benjamin VIRELY

LES ANIMATEURS ET TEMOINS

- M. Alain BONNOT
- Mme Emeline BALL
- Mme Carole BEHR-KOHSER
- Mme Dominique CHAMBON-
SPINNER
- Mme Anne FRIEDMANN
- M. Florian FRANCK-NEUMANN
- M. Philippe LUDWIG
- M. Jean-Paul MEYER
- Mme Isabelle SCHWEBEL